

CONSEIL D'ACTION pour la PREVENTION des accidents et les SECOURS D'URGENCE

Association pour la prévention des accidents et des catastrophes, l'organisation des secours
(5 gestes qui sauvent – ministère de la Protection Civile), créée en 1975 par Didier BURGGRAEVE.

Président d'Honneur : Paul REYNAËRT †

Membres d'Honneur : Pierre BLAHA †, Haroun TAZIEFF †, Professeur Louis SERRE †, Georges VEDRINE †

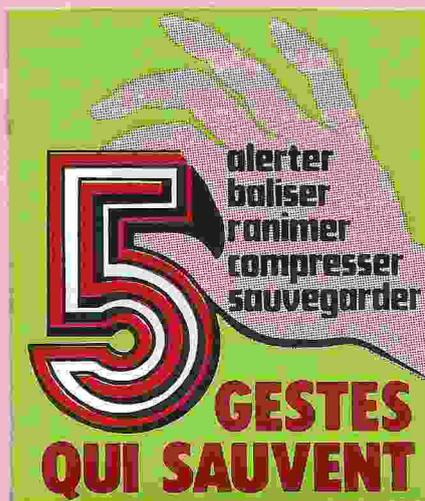
**Le CAPSU agit pour faire connaître et rappeler l'œuvre du Professeur Marcel ARNAUD †
Fondateur de la traumatologie routière, du secourisme routier, Précurseur des SMUR et SAMU.**

12 avril 1965

12 avril 2015

**50 ans de
secourisme**

Document 5 publié en 1984



20 AVR. 1982

M. Didier Burggraeve défendra les «5 gestes qui sauvent» devant la commission nationale du secourisme

Depuis 15 ans maintenant, on peut dire que l'idée des «5 gestes qui sauvent» à apprendre aux usagers de la route par le biais du permis de conduire aura fait son chemin.

C'est, en effet, en 1967 qu'un jeune Roubaisien, Didier Burggraeve, moniteur de secourisme passionné, alors à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, fait cette proposition afin de réduire la mortalité routière où les chiffres révèlent que 50% des morts surviennent avant l'arrivée des victimes en milieu hospitalier.

Cette idée, probablement mal perçue au départ, fait l'objet de critiques des milieux médicaux et même de certains milieux secouristes et par voie

de conséquence de réserves de la part des Pouvoirs publics.

M. Burggraeve se rend alors régulièrement à Paris pour faire passer son message lors de réunions publiques ou par des rencontres dans différents ministères. Il reçoit l'appui de nombreux parlementaires, recueille 10.000 signatures qu'il apportera en août 1972 au ministre de l'Intérieur.

En novembre 1974, enfin, le comité interministériel de la sécurité routière approuve la formule d'une épreuve élémentaire de secourisme au permis de conduire. La commission nationale de secourisme élabore un programme. Un décret de janvier 1977 porte création d'une «attesta-

tion des gestes élémentaires de survie». Hélas, cet enseignement ne correspond pas du tout aux 5 gestes qui sauvent. Didier Burggraeve relance sa campagne d'explication.

Pour bien se faire comprendre, il rédige en août dernier, un mémoire qu'il adresse aux Pouvoirs publics dont le Président de la République et le Premier ministre, M. Giscard d'Estaing l'invite à la prochaine réunion de la commission nationale qui aura donc lieu le 27 avril à Paris.

Les «5 gestes qui sauvent» c'est aussi 500.000 exemplaires d'un petit livret diffusé gratuitement auprès de la population.



Le 27 avril, une nouvelle étape importante pour cette campagne nationale, qui permettra à son auteur de remettre aux Pouvoirs publics la seconde partie de son mémoire.

Campagne Nationale des "5 Gestes qui Sauvent"

Action Nationale permanente lancée par Didier Burggraeve
le 24 Septembre 1967 pour Secourir les Accidentés de la Route
ALERTER - BALISER - RANIMER - COMPRESSER - SAUVEGARDER
5 gestes essentiels à apprendre à tous les usagers de la route
Animée par l'Association des Secouristes de l'Agglomération de Roubaix
59390 LYS-LEZ-LANNOY

FAIRE CONNAITRE LES "5 GESTES" PAR LA PRESSE
SAISIR LES MINISTRES CONCERNES
PRESENTER LE PROJET DANS TOUS SES DETAILS
RAPPELER L'ATTENTION REGULIEREMENT DU PREMIER MINISTRE
ET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.
DEFENDRE LES "5 GESTES" AUPRES DES INSTANCES
CONCERNEES, EXPLIQUER, CONVAINCRE.

50 % DE SUITES MORTELLES D'ACCIDENTS DE LA ROUTE POURRAIENT ÊTRE ÉVITÉES

APPRENEZ LES CINQ GESTES QUI SAUVENT UNE VIE

LA route tue chaque jour, en France, près de 50 personnes, en blesse plus de 1.000, dont environ 250 resteront marquées pour la vie. Sur la route des vacances, les possibilités de vous trouver en présence d'un grave accident de la circulation sont - malheureusement - décuplées. Sauriez-vous intervenir efficacement ? Et - ce qui est au moins aussi important - ne pas compromettre davantage la chance de survie ou de « moindre mal » des blessés par des initiatives hasardeuses ?

Le premier commandement doit être : rester calme. Plus facile à dire qu'à écrire qu'à faire en pareille situation dramatique ? Sans doute ! Mais se concentrer sur les recommandations simples et universelles qui suivent, en veillant à s'y tenir scrupuleusement, devrait pour une large part vous aider à surmonter une émotivité et un affolement dangereux, voire préjudiciables.

Lucidité et méthode

Trop souvent, les premiers témoins sur place ne savent pas ce qu'il convient de faire, face aux blessés dans l'attente des secours.

Ne soyez pas de ceux-là : apprenez le rôle qui risque de vous incomber, il y a beaucoup de comportements à proscrire alors que l'on croirait bien faire.

Et, il y a les « cinq gestes » que nous allons détailler dans leur - indispensable - chronologie : les spécialistes estiment que si les premiers témoins étaient en mesure d'appliquer rationnellement ces « cinq gestes qui sauvent » sur les accidentés de la route, 50 % des tués actuels (par asphyxie ou hémorragie) pourraient être épargnés.

lumineux ou fluorescents. La pose des triangles de présignalisation est recommandée, de même que les feux de détresse. Si possible, éclairer les lieux avec des phares de voitures ;

- Couper le contact sur les véhicules accidentés ; débrancher la batterie ;

- Organiser la réglementation de la circulation ;

- Éviter l'attroupement des curieux, surtout autour des victimes ;

- Interdire de fumer autour des véhicules accidentés (souvent l'essence se répand sur le sol et ses vapeurs peuvent s'enflammer très rapidement).

- Si une voiture est en déséquilibre, tenter de la caler.

en arrière : la victime ne peut respirer si sa tête n'est pas renversée vers l'arrière ;

- Ouvrir la bouche avec deux de vos doigts en crochets ;

- Retirer les corps étrangers qui peuvent s'y trouver (sang, dentier, vomissements) ;

- Souffler dans le nez (en fermant hermétiquement la bouche de la victime) ou dans la bouche (nez bouché), en vérifiant que les poumons se gonflent ;

- Maintenez un rythme d'une quinzaine d'insufflations par minute.

Si la respiration reprend normalement : arrêtez.

QUATRIÈME GESTE

rectement votre propre véhicule, afin qu'il ne présente pas un danger supplémentaire, pensez à les accomplir l'un après l'autre.

PREMIER GESTE

Alerter les secours



L'alerte est un acte capital de sa rapidité dépend, en grande part, la sauvegarde des victimes.

Sur route, alertez la gendarmerie la plus proche. En ville, les pompiers (tél. 18) ou la police (tél. 17).

En fonction des premières indications que vous leur aurez fournies, gendarmes ou sapeurs-pompiers sauront qui appeler en renfort (SAMU) et s'en chargeront.

Sur autoroute, vous trouverez des bornes d'appel régulièrement espacées. Sur les routes et en dehors des routes, ayez recours aux postes de téléphone privés ou publics.

Il est impératif de préciser aux secours : le type d'accident, le lieu (numéro de la route, distance par rapport à un repère précis, direction, etc.) ; la nature du ou des véhicules (auto, car, camion, cycle) ; le nombre des victimes et la gravité apparente de leur état ; les facteurs aggravants (incendies, victimes coincées).

Parlez clairement et faites répéter le message par celui qui l'a reçu. Si vous êtes seul, ne quittez pas les lieux, faites donner l'alerte par la première voiture qui

mes (portefeuille, papiers d'identité, carte de groupe sanguin, en particulier) afin de les signaler aux services officiels dès leur arrivée sur les lieux.

Si les blessés saignent ou s'ils respirent mal, là commence seulement votre rôle de premier secouriste. Mais, attention, là moins encore qu'auparavant, il ne vous est possible d'improviser : ni « diagnostic », ni autres gestes que ceux qui suivent ! Le « remède » pourrait être pire que le mal.

TROISIÈME GESTE

Réanimer



Si la victime respire faiblement ou plus du tout, si elle est cyanosée, il convient de pratiquer le bouche-à-bouche (ou le bouche-à-nez), à l'exclusion de toute autre méthode manuelle par manœuvre externe :

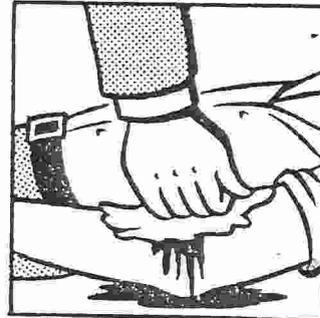
- Dégrafer ses vêtements (col, soutien-gorge, ceinture) ;

Très important

Si le blessé est resté prisonnier du véhicule

- Si rien ne le menace, laissez-le où il est. Sa désincarcération est l'affaire des sapeurs-pompiers qui disposent

Stopper les hémorragies



Si vous constatez une hémorragie grave :

- Découvrez la plaie ;
- Posez sur elle un gros pansement, un mouchoir ou, à défaut, le poing nu, et appuyez fortement ;
- Fixez le pansement avec une bande ou, à défaut, serrez avec une cravate. Serrez bien, mais sans excès ;
- Surélevez le membre atteint.

Éviter de poser un garrot. Cette intervention doit être réservée à des cas rares :

- Si un membre est sectionné ;
- Si vous êtes seul et s'il y a plusieurs victimes à secourir ;
- Si l'hémorragie est particulièrement importante.

Précisez l'heure exacte de la pose à l'arrivée des secours.

CINQUIÈME GESTE

Sauvegarder

- Si le blessé est expulsé :
 - Tout à fait conscient : laissez-le sur le dos et couvrez-le (couverture, vêtements). Dégrafez ses vêtements. Restez auprès de lui, parlez-lui calmement ;
 - Mal conscient ou inconscient : le danger est qu'il s'asphyxie en restant sur le dos.

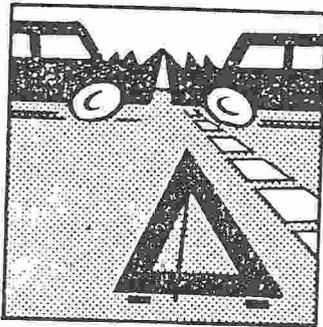
passé.

Il ne faut non plus jamais considérer les victimes comme déjà mortes et tarder à intervenir.

Enfin, ne prenez jamais l'initiative d'évacuer un grand blessé en voiture particulière. A coup sûr, vous risquez d'aggraver son état (section de la moelle épinière, etc.).

DEUXIÈME GESTE

Baliser la route et organiser la circulation



Vous avez repéré les victimes. Si rien ne les menace directement (feu, noyade), laissez-les dans leurs véhicules. Si les victimes ont été éjectées, ou s'il s'agit d'un deux-roues, d'un piéton, laissez-les sur la chaussée (à moins d'un danger inévitable).

Maintenant, il convient d'organiser les lieux autour de l'accident :

- Assurer le balisage de la route, à 100 mètres au moins dans les deux sens, par des personnes munies de signaux bien visibles, pour obtenir le ralentissement et l'arrêt des véhicules avant l'obstacle (300 mètres au moins en avant sur autoroute). La nuit, ces signaux devront être

ou matériel approprié.

- Si vous devez le soustraire à un danger imminent (incendie, noyade, éboulement), sortez-le progressivement, avec précaution, de telle manière que l'ensemble tête-cou-tronc fasse un tout rigide, pour le cas, fréquent et particulièrement grave, où la colonne vertébrale serait atteinte (ce qui est indétectable pour un non-spécialiste). Ne jamais le tirer par les membres supérieurs.

- Saisir doucement la tête (une main au menton, l'autre à la nuque, en tirant légèrement vers le haut, dans l'axe) et la fléchir

vers l'arrière doucement sur le côté, sans torâre le corps, face presque vers le sol (pour qu'il ne s'étouffe pas avec ses éventuels vomissements), la tête vers l'arrière, un genou fléchi.

Surveillez sa respiration au cas où deviendrait nécessaire une assistance ventilatoire par bouche-à-bouche.



Les gestes qu'il ne faut jamais faire

S'il est de bons réflexes à avoir en présence d'un accident de la route, il en existe bien davantage de mauvais :

- Il ne faut jamais donner à boire à un blessé (conscient ou non), même de l'eau. Et, bien sûr, surtout pas d'alcool.

- Il ne faut jamais déplacer sans raison impérieuse un blessé, ce qui ne pourrait, le plus souvent, qu'aggraver son état.

- Il ne faut jamais tenter d'extraire inutilement le blessé de sa voiture.

- S'il a été éjecté, il ne faut jamais l'assoir ou l'adosser, lui glisser un coussin sous la tête.

- Il ne faut jamais tenter d'éteindre un incendie d'essence ou d'huile avec de l'eau : le liquide enflammé flotterait à la surface et le feu ne s'en propagerait que davantage. Si vous n'avez pas d'extincteur, utilisez de la terre, du sable, une couverture...

La liste de ce genre de mauvais réflexes - et parmi eux, nombre d'idées reçues - est interminable. Il est indispensable de s'en tenir aux seuls cinq comportements recommandés. Bien exécutés, ils se suffisent à eux-mêmes et peuvent faire gagner un temps précieux aux professionnels du secourisme et de l'acte médical que vous n'avez pas manqué de faire alerter.

M. BURGGRAEVE REÇOIT UNE RÉPONSE DU MINISTRE DES TRANSPORTS

M. Didier Burggraeve, président de l'Association de secouristes de l'agglomération et animateur de la campagne nationale des «5 gestes qui sauvent», avait adressé en août dernier, un mémoire sur son projet aux Pouvoirs publics. Le ministre des Transports vient de lui répondre par l'intermédiaire de son directeur de cabinet, M. Denis Coton, et en ces termes :

«Monsieur le président,

C'est avec la plus grande attention que le Ministre a pris connaissance du mémoire que vous avez bien voulu lui envoyer sur l'éducation des usagers de la route en matière de premier secours.

Très préoccupé des problèmes de sécurité routière, l'intérêt du dossier que vous avez constitué ne lui a pas échappé. Il s'agit d'une importante question dont les solutions soulèvent, pour le moment, des problèmes délicats.

L'amélioration de la sécurité routière est une des priorités de l'action gouvernementale. En vue de la mise en place d'une nouvelle politique en ce domaine, le gouvernement a demandé qu'il soit procédé à une réflexion approfondie, actuellement en cours au ministère des Transports. Je puis vous assurer que le contenu de vos propositions sera examiné dans le cadre de cette démarche.

Le Ministre me prie de vous remercier de votre contribution et

de l'action courageuse que vous menez depuis des années pour améliorer l'enseignement des usagers de la route.

Il ne manquera pas de reprendre contact avec vous pour vous faire connaître la suite qui pourra être réservée à votre intervention.»

31 DEC. 1981

M. Burggraeve participera à la prochaine réunion à Paris, de la commission nationale du secourisme

Le mémoire adressé par M. Didier Burggraeve, président des secouristes de Roubaix aux Pouvoirs Publics continue de susciter des réactions officielles. Il y a quelques jours, le ministre des Transports lui faisait savoir que ses propositions seraient examinées dans le cadre de la réflexion approfondie actuellement en cours au ministère, en vue de la mise en place d'une nouvelle politique de Sécurité Routière.

Dans une récente lettre, M. Christian Gerondeau, directeur de la Sécurité Civile indique à M. Burggraeve que la présidence de la République à qui il a également adressé son dossier le lui a transmis et que «ses suggestions sont étudiées par les services compétents du ministère de l'Intérieur en vue d'une mise

en œuvre la plus rapide possible».

Dans un second envoi, M. Gerondeau, à l'appui d'une lettre de plusieurs pages, apporte des commentaires au mémoire de M. Burggraeve.

On retiendra de cette longue lettre que M. Gerondeau propose à M. Burggraeve de participer à la prochaine réunion de la commission nationale du secourisme qui se réunira à Paris, au cours du premier trimestre.

Ce mémoire a également été adressé aux grandes associations nationales, à plusieurs SAMU. La seconde partie de ce document prévue pour les semaines à venir apportera un nouveau projet de formation pratique basé sur les «cinq gestes qui sauvent», très simple à apprendre et à retenir par le public.

Apprendre — enfin — les « cinq gestes qui sauvent » ?

« **L**A route tue chaque jour près de cinquante personnes, en blesse plus de mille, dont environ deux cent cinquante resteront marquées pour la vie. » Cette phrase, nous l'avons relevée dans un petit manuel, celui des « Cinq gestes qui sauvent », un livre conçu par M. Didier Burggraeve.

M. Didier Burggraeve, c'est un nom que les Roubaisiens connaissent bien. Sans cesse, depuis plus de quinze ans, il se bat pour faire accepter ses idées, pour les défendre, pour les voir mises en pratique. Car Didier Burggraeve s'est découvert une vocation, véritable, dont il dit lui-

LES écrits de Didier Burggraeve, en matière de secourisme, ne se comptent plus. Appels, mémoires, pétitions, lettres ouvertes, il a tout fait. Agé de 33 ans, il a consacré pratiquement la moitié de sa vie au secourisme. Cette passion lui a valu d'être nommé lauréat du prix de la Fondation de la Vocation en 1970, alors qu'il n'avait que 21 ans.

Une distinction — la plus belle sans doute — parmi celles d'un curriculum vitae fort chargé, et qu'il nous serait impossible de reproduire ici en son entier, faute de place. Il faut pourtant savoir que depuis 1965, il a obtenu successivement son brevet de secouriste, spécialiste en asphyxie, celui de moniteur à la Croix-Rouge française, qu'il a effectué son service armé au sein du corps des sapeurs-pompiers de Paris, qu'il est ensuite devenu moniteur national de secourisme avant de devenir moniteur de secourisme routier.

Il rencontre alors le professeur Marcel Arnaud, membre de l'Académie de médecine, qui le soutient dans ses travaux, édite son livret « Les cinq gestes qui sauvent », défend la ceinture de sécurité, le port du casque, lutte contre l'alcool au volant...

Il essaime dans la région, mettant sur pied de nombreuses équipes de secouristes (Wasquehal, Villeneuve-d'Ascq, Croix, Roubaix, Tourcoing, Lys, Hem, Leers...), devient instructeur de secourisme spécialisé en réanimation, secourisme routier, ru-

même : « On n'échappe pas à une authentique vocation. Essayez de vous en séparer, et elle revient encore plus forte. Il faut lui céder. Il faut l'accepter et l'assumer ».

Sa vocation, c'est celle du secourisme. Et il touche enfin au but, puisque le mois prochain, il est convié à participer, à Paris, à la réunion de la commission nationale du secourisme, à l'invitation de M. Christian Gérondeau. Commission dont le rôle est de définir le programme des futurs candidats au permis de conduire, pour l'examen duquel le secourisme deviendrait épreuve obligatoire, au même titre que le Code de la Route ou l'épreuve pratique de conduite.

ral, détection de la radio-activité, avant de prendre contact avec les différents responsables gouvernementaux pour introduire ses « cinq gestes » parmi les épreuves du permis de conduire. Une campagne enfin reconnue par les pouvoirs publics.

Lutter contre l'indifférence

Chaque étape de cette progression s'est faite difficilement et Didier Burggraeve a rencontré nombre d'obstacles, l'indifférence, a suscité, justement par sa ténacité, lassitude et agacement, indifférence et jalousie, incompréhension et inaction.

Lui dont la promotion au prix de la Fondation de la Vocation portait le nom de Louise de Vilmorin se plaît à rappeler une citation de cette dernière : « Une vocation ne laisse pas à l'homme le choix de son destin ».

Nous avons évoqué, le mois dernier, ce qui devait changer en matière de sécurité routière. Des changements devraient également intervenir en matière de permis de conduire dans les années à venir et auxquels Didier Burggraeve participera sans doute activement (voir par ailleurs).

Car sa campagne, enfin acceptée, est basée sur des principes simples, presque élémentaires, Didier Burggraeve, qui connaît son secourisme sur le bout des doigts, sait quelles en sont les forces

et les faiblesses. Et a décidé de n'en utiliser que les forces.

Gestes simples et efficaces

Nombre d'entre nous ont eu l'occasion, un jour, de suivre des cours de secourisme. A l'école, à l'armée, au travail. Cours sanctionnés ou non par un diplôme, que de toute façon on n'ose exhiber. Car au fil des années, et à cause du manque de pratique, la mémoire a des défaillances telles qu'on n'est plus très sûr de ses connaissances.

Entre le nombre d'os du corps humain, le pansement compressif, la position favorable de sécurité, le bandage d'un pouce ou l'astuce de Sylvester de respiration artificielle, l'esprit s'embrouille un peu.

Partant de cette constatation, Didier Burggraeve a imaginé une formation de base, indispensable, lors de laquelle seuls les gestes destinés à sauver une vie seraient retenus : ils sont au nombre de cinq, comme l'indique l'intitulé de sa campagne.

Alerter, baliser, ranimer, compresser, sauvegarder, ce sont des notions simples, fondamentales et efficaces qui permettent de venir en aide de façon positive aux blessés de la route. Et ces cinq gestes peuvent s'apprendre rapidement, à l'abri de la peur, pour l'usage d'urgence.

Didier Burggraeve s'explique : « Il faut apprendre peu, et non pas bien, mais parfaitement. Il ne sert à rien de s'embrouiller l'esprit avec des notions dont on n'aura jamais à se servir. Mais il est capital de connaître parfaitement chaque geste efficace. Il y a chaque année 14.000 morts sur les routes, dont environ la moitié décèdent avant même l'arrivée des premiers secours médicaux. Et souvent en présence de témoins impuissants à faire le moindre geste ou qui, pensant bien agir, font pire que mieux. Il est donc indispensable de former chaque conducteur en lui inculquant les notions de base pour assister efficacement un blessé. »

Alors, que faire ?

Nous vous proposons ici un rapide résumé des gestes à accomplir en cas d'accident, d'après le livret de Didier Burggraeve, édité sous l'égide du professeur Arnaud, de l'Association nationale des usagers de la route (ANUR) et du Haut comité médical des Assurances générales de France (A.G.F.).

Si vous êtes témoin d'un accident : restez calme, faites baliser les lieux et appelez les secours immédiatement. Repérez les victimes : si rien ne les menace (feu, noyade), laissez-les dans les véhicules. Si les victimes ont été éjectées, ou s'il s'agit d'un piéton ou d'un conducteur de deux-roues, laissez-les sur la chaussée (sauf évidemment en cas de danger grave) et surtout, gardez votre sang-froid.

● **Premier geste : l'appel des secours.** C'est souvent d'un appel rapide que dépend la sauvegarde des victimes. Sur la route, appelez la gendarmerie, en ville les pompiers (18) ou la police (17).

Il faut préciser le lieu (numéro de la route, direction, distance par rapport à un repère précis...) le ou les véhicules mis en cause, le nombre des victimes et la gravité de leurs blessures, les facteurs aggravants (incendie, victimes coincées) et ne pas oublier de faire répéter le message par celui qui l'a reçu.

● **Deuxième geste : baliser la route.** Assurer le balisage à cent mètres dans les deux sens par des personnes munies de signaux bien visibles, lumineux et mobiles la nuit (lampe de poche). Couper le contact et débrancher la batterie des véhicules accidentés, empêcher de fumer autour des véhicules, éviter l'accumulation des curieux en assurant un cercle de sécurité autour des victimes.

● **Troisième geste : bouche à nez ou bouche à bouche.** Dégrafer les vêtements si la victime respire mal ou plus du tout (ceinture, col, soutien-gorge...). Retirer les corps étrangers qui peuvent se trouver dans la bouche (sang, vomissure, dentier tombé) et renversez délicatement la tête en arrière, en tirant légèrement vers le haut, et dans l'axe du corps. Souffler (une quinzaine de fois par minute) dans le nez ou la bouche et vérifier que les poumons se gonflent. Si la respiration reprend normalement, arrêter.

● **Quatrième geste : stopper les hémorragies.** Découvrir la plaie, et poser sur elle un gros pansement, un mouchoir, ou à défaut, le point du. Appuyer fortement, fixer le pansement avec une bande, une cravate et serrer, mais sans excès. Surélever le membre atteint. Ne pas oublier : la pose d'un garrot est chose exceptionnelle.

● **Cinquième geste : mise en position de sauvegarde.** C'est la position latérale de sécurité, si le malade est inconscient ou mal conscient (très conscient, il doit rester sur le dos) : face presque contre le sol, tourné sur le côté, un genou fléchi, la tête penchée en arrière.

Ces « cinq gestes », que Didier Burggraeve présentera à la commission nationale de securisme, en vue d'une application à l'examen du permis de conduire, sont simples et efficaces. Chacun devrait les connaître, car d'eux dépendent des vies humaines. Puissent les pouvoirs publics qui l'ont enfin compris, les mettre rapidement en application. Car la prochaine victime de la route, ce peut être vous. L'accident n'arrive pas qu'aux autres, c'est bien connu.

Ne faites pas...

Il est des gestes à ne jamais faire quand on se trouve en présence d'un accident. Rappelons-les brièvement :

— Ne pas donner à boire pour un blessé, même de l'eau, et surtout pas d'alcool.

— Ne jamais déplacer sans raison impérieuse un blessé.

— Ne jamais tenter d'extraire le blessé de la voiture.

— S'il a été éjecté, ne jamais l'asseoir ou l'adosser, ni lui glisser un coussin sous la tête.

— Ne jamais non plus évacuer à tout prix un grand blessé dans un véhicule particulier. Ce serait à coup sûr risquer d'aggraver son état.

— Enfin, ne considérez jamais les victimes comme mortes, en tardant à intervenir sur elles !

En cas d'accident, chaque automobiliste devrait être capable d'effectuer les gestes élémentaires de sauvegarde des blessés, en attendant l'arrivée des premiers secours.

Il ne faut jamais déplacer un blessé sans raison impérieuse. Les services de secours sont mieux armés pour ce faire.

(Photos « La Voix du Nord »)



27 MAI 1982

Une lettre de M. Didier Burggraeve au ministre des Transports

M. Didier Burggraeve vient de faire parvenir au ministre des Transports, M. Charles Fiterman, la seconde partie de son mémoire consacré aux "Cinq gestes qui sauvent".

En décembre dernier, le ministre lui avait part de son intention de faire étudier ses propositions dans le cadre des études alors en cours au ministère.

Dans sa lettre, M. Burggraeve indique que cinq longs mois se sont écoulés et que pourtant cette mesure peut être appliquée

rapidement. "J'ai trop souffert par le passé, ajoute-t-il, des blocages administratifs. Chaque jour sur nos routes, ou ailleurs, des Français meurent alors qu'ils auraient pu être sauvés par ces gestes. C'est votre intervention personnelle que je souhaite".

De cette proposition pour le permis, il en sera donc question ce vendredi sur Antenne 2 lors de l'émission "C'est la vie" à 18 h 30 où Didier Burggraeve sera questionné par Noël Mamère.

16 JUIN 1982

M. Burggraeve propose la création d'un groupe de travail au Premier ministre

Dans une lettre adressée à M. Pierre Mauroy, Premier ministre, M. Didier Burggraeve, animateur de la campagne nationale des « 5 gestes qui sauvent », propose la création d'un groupe de travail afin d'étudier et d'arrêter le programme de formation pratique et les modalités d'application de la conduite à tenir en cas d'accident de la route et les gestes pour maintenir en vie les accidentés dans l'attente des secours publics.

Se basant sur ces deux mémoires adressés à tous les partenaires concernés, sur la décision du Comité interministériel de la sécurité routière en novem-

bre 1974, sur l'avis de la commission nationale du secourisme, le président des secouristes de Roubaix insiste auprès du Premier ministre, pour que ce groupe de travail puisse mettre un terme aux tergiversations en la matière et pour que la solution choisie reste en rapport avec les accidents de la route, donc le permis de conduire.

Il souhaite enfin que ce groupe de travail puisse réunir les partenaires actuels, les responsables des autos-écoles, les représentants des usagers de la route et des SAMU.

M. Burggraeve, renouvelle enfin sa demande d'audience auprès du Premier ministre.

IL SE BAT DEPUIS 15 ANS

Didier Burggraeve veut inclure dans les épreuves du permis de conduire les premiers secours à un accidenté

13 AOUT 1982

DANS un peu plus d'un mois, le 24 septembre, la campagne des «5 gestes qui sauvent» qui fait petit à petit le tour de France, aura 15 ans. C'est en effet, en 1967, qu'un jeune Roubaisien, M. Didier Burggraeve, alors incorporé à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, prend conscience de l'ampleur de ce que l'on appelait déjà le fléau des accidents de la route. Au cours de ce mois de septembre 1967, il réfléchit au moyen susceptible de sauver de nombreuses vies humaines.

Souvent, lui-même comme le conseil bénévole ou aux sapeurs-pompiers, avait pu se rendre compte de l'incapacité des témoins à porter secours. De nombreux accidentés mouraient ainsi, faute d'avoir été secourus. Il eut donc l'idée de renverser la tendance et de s'attaquer à la formation de l'usager de la route : que faire en présence d'un accident de la route ?

Il rédige tout d'abord un tract intitulé «Appel pour les morts sur les routes» pour lequel il fait appel à la population pour l'aider. Président-fondateur des Equipes de secouristes et de protection civile de Wasquehal, il se fait aider par les secouristes qu'il forme lors de ses permissions ! Après avoir intitulé les gestes essentiels, il les résume sous le titre «5 gestes pour sauver», ce qui deviendra quelques mois plus tard, le titre définitif et mainte-

nant bien connu des «5 gestes qui sauvent».

Il lance une pétition afin de recueillir 10.000 signatures en soutien à sa proposition, pétition qu'il remettra au cabinet du ministre de l'Intérieur en août 1972. Entre-temps, il écrit à tous les députés et nombre d'entre eux appuient sa proposition auprès des ministères.

Il est reçu pour la première fois à l'Hôtel Matignon par un conseiller du Premier Ministre, puis par M. Gerondeau, qui vient d'être nommé délégué à la Sécurité routière, structure qu'il avait préconisée pour lutter avec efficacité contre cette plaie permanente particulièrement meurtrière.

L'affaire suivra son cours pour recevoir quand même l'approbation des milieux secouristes et médicaux au départ hostiles, probablement à cause d'une mauvaise inter-

prétation. Puis le projet fut repris dans d'autres pays comme la Suisse qui l'applique effectivement depuis 1977.

Récemment, M. Didier Burggraeve, rédige un mémoire en deux parties pour défendre sa thèse contre celle des Pouvoirs publics, qu'il trouve trop écartée de son projet initial et qui, dit-il, découragera les candidats au permis de conduire. M. Burggraeve, qui a pu faire diffuser gratuitement sa brochure à plus d'un demi million d'exemplaires et tout récemment grâce au concours de la radio et de la télévision, parle de «méli-mélo administratif» autour d'une idée pourtant simple au départ : apprendre des gestes, quelques-uns, uniquement des gestes, qui peuvent maintenir la vie des accidentés voués à une mort certaine sans cette intervention.

Lenteur administrative

Il reproche à différents ministères concernés par cette proposition de chercher la petite bête ou de se mener la vie dure entre eux sur ce sujet qui les divise, faute d'une connaissance approfondie du dossier. Il appuie ses arguments sur sa propre expérience de l'enseignement du secourisme dans tous les milieux. «Faut-il toujours compliquer à l'envi ou à l'extrême, pour que ce soit valable et efficace», demande-

t-il ? L'expérience démontre que non, car l'élève ne retiendra que le geste. Toute la théorie faite autour, aussi belle et bien présentée soit-elle, s'évaporerait. Il vaut mieux récupérer ce temps pour répéter plusieurs fois la même chose de façon différente !

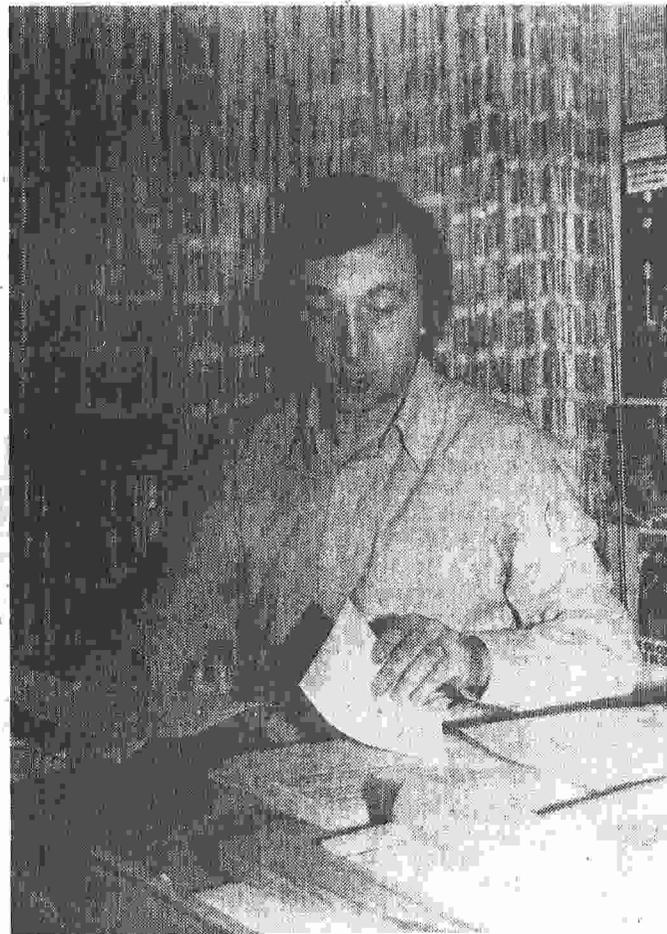
Le président des secouristes de Roubaix affirme que cette formation aura une répercussion sur la prévention.

En effet, si les «5 gestes» c'est avant tout parer à la mort, le fait d'y penser contribuera à faire prendre conscience à certains usagers de leur responsabilité et à les motiver pour être plus respectueux de la sécurité routière. C'est un aspect non négligeable.

Il faut faire comprendre et admettre que, quand on utilise un véhicule, quel qu'il soit, on peut provoquer ou être le témoin d'un accident. La responsabilité admise consiste à savoir agir pour sauver un blessé.

M. Burggraeve suggère de faire passer sur les antennes de la radio et de la télévision, des messages incitatifs, afin de faire prendre conscience par le public de l'importance des premiers secours. Il s'agit pour lui de faire accepter cette éducation indispensable.

Participant le 27 avril dernier à la réunion de la Commission nationale de secourisme, qui n'a rien apporté du tout, M.



Didier Burggraeve poursuit sa campagne. Il attend maintenant la position du Premier

Ministre et les conclusions du ministère des Transports, où il sera reçu le mois prochain.

Le Premier ministre répond à M. Didier Burggraeve à propos de la sécurité routière

17 AOÛT 1982

Le Premier ministre, M. Pierre Mauroy, par l'intermédiaire de son chef de cabinet, M. Michel Péliasier, vient de répondre à M. Didier Burggraeve, lauréat de la fondation de la Vocation qui anime en France, la campagne maintenant bien connue des « 5 gestes qui sauvent ». Voici le texte de cette lettre :

« Monsieur le Président, Le Premier ministre a bien reçu votre lettre par laquelle vous lui faites part de vos réflexions sur la sécurité routière et proposez la création d'un groupe de travail sur ce sujet.

M. Pierre Mauroy m'a demandé de vous répondre et je vous prie d'excuser le retard mis à le faire, imputable au volumineux courrier qui parvient quotidiennement à l'hôtel Matignon.

Je vous précise que le Premier ministre a pris connaissance avec la plus grande attention des deux mémoires que vous avez bien voulu lui communiquer concernant les « cinq gestes qui sauvent » en cas d'accident de la route. Ainsi que le taux excessif des personnes décédées ou gravement blessées dans un accident de la route, doit être limité dans toute la mesure du possible. C'est d'ailleurs ce qu'il a affirmé lors de son intervention à l'Académie de médecine.

Pour ce qui concerne la créa-

tion, d'un groupe de travail placé sous l'autorité de M. Pierre Mayet, délégué à la sécurité routière, je transmets l'ensemble de votre dossier à M. le Ministre d'Etat, ministre des Transports qui ne manquera pas de vous tenir informé de la suite susceptible d'être réservée à vos propositions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs. »

Après ses lettres des 17 août 1981, 17 octobre/30 novembre 1981, 11 février, 24 avril et 8 juin 1982, le président des secouristes de l'agglomération de Roubaix adressait une nouvelle lettre au Premier ministre le 16 juin. Par cette dernière correspondante il proposait la création de ce groupe de travail afin d'étudier et d'arrêter un programme de formation pratique et les modalités d'application de la conduite à tenir lors d'un accident de la route. Il insistait pour que ce groupe puisse mettre un terme aux tergiversations en la matière et pour que la solution retenue reste en rapport avec les accidents de la route donc le permis de conduire.

Outre les partenaires actuels, M. Burggraeve souhaitait que les responsables des auto-écoles, des usagers de la route et des SAMU en fassent partie. La balle est désormais entre les mains du ministre des Transports avec qui M. Burggraeve est déjà en contact depuis plusieurs mois.

22 FEV. 1983

Accident : ne pas être impuissant

La campagne entreprise voici plus de quinze ans par M. Didier Burggræve, lauréat de la Fondation de la Vocation, «Les cinq gestes qui sauvent», est toujours aussi dynamique. Le livret gratuit qui rappelle ces cinq gestes (alerter, baliser, ranimer, compresser, sauvegarder) a déjà été distribué à cinq cent mille exemplaires et une nouvelle édition (la quatrième), de vingt-cinq mille numéros a été refaite.

On peut se le procurer auprès de l'association des secouristes de l'agglomération de Roubaix (Parc d'Auteuil B, 59390 Lys-lez-Lannoy) ou de M. Philippe Lauwick (114 bis, rue J.-B.-Lebas, 59170 Croix), en envoyant une enveloppe timbrée portant nom et adresse.

Il est évidemment utile de connaître ces gestes élémentaires de secours, mais il est encore mieux de savoir les pratiquer. Depuis de longues années, M. Burggræve et son équipe se battent pour faire admettre leur enseignement lors de la formation du permis de conduire, donnent des cours bénévoles dans les écoles et les auto-écoles, interviennent à la radio, la télévision, participent à des expositions, animent des stands (à la Foire de Lille, par exemple).

Si vous désirez suivre cet enseignement — gratuit —, de deux séances de deux heures chacune, vous pouvez

vous rapprocher de M. Lauwick ou de l'association des secouristes (adresse ci-dessus). Une démarche que vous ne regretterez pas. L'association ne compte déjà plus le nombre de personnes qu'elle a sauvées ou aidé à sauver, simplement en pratiquant cinq gestes élémentaires, que chacun peut apprendre... et devrait connaître. ■



15 JUIL. 1983

Le Premier ministre encourage les secouristes

Tous les jours, avant ou après leur activité professionnelle, les responsables, moniteurs ou secouristes actifs de l'A.S.A.R. (Association des secouristes de l'agglomération de Roubaix) poursuivent une action bénévole pour diffuser le secourisme dans tous les milieux et proposer des actions de prévention. C'est l'A.S.A.R. qui anime dans toute la France, relayée par plusieurs délégués régionaux, la campagne nationale des « Cinq gestes qui sauvent ».

Ils diffusent, notamment par courrier, des milliers de brochures gratuites au titre des « cinq gestes ». Une nouvelle édition est en cours de préparation, la cinquième, qui comportera le numéro d'appel national du S.A.M.U. qui se met en place en France.

M. Didier Burggræve, président de l'A.S.A.R., vient de recevoir une lettre du chef de cabinet du Premier ministre, M. Michel Pélissier, qui lui écrit notamment :

« Le Premier ministre a bien reçu votre lettre. Il m'a confié le soin de vous répondre et

c'est avec un intérêt tout particulier que j'en ai pris connaissance. Je voudrais tout d'abord rendre hommage au travail considérable que vous accomplissez avec les membres de l'association « Cinq gestes qui sauvent ». Votre action relaie les décisions adoptées par les pouvoirs publics pour favoriser une meilleure protection des usagers de la route ».

M. Pélissier rappelle à M. Burggræve le récent programme mis en place en France, connu sous le nom de « REAGIR », afin d'analyser tous les accidents mortels et graves et d'arriver à une réduction d'un tiers en cinq ans des tués sur la route.

« Vous avez par ailleurs formulé, poursuit M. Pélissier, le vœu que soit créé un « ministère de la Protection civile ». Les fonctions qui seraient dévolues à ce ministère sont actuellement assurées par M. le Ministre de l'Intérieur à qui je transmets vos suggestions afin qu'elles fassent l'objet d'un examen. Je vous remercie pour l'œuvre généreuse que vous accomplissez chaque jour ».

Campagne «5 gestes qui sauvent» : M. Berggraeve écrit à M. Fiterman

M. Berggraeve, animateur de la campagne nationale et directeur de la mesure «5 gestes qui sauvent» vient de faire parvenir à M. Fiterman, ministre des Transports, plusieurs documents et lettres. Le président des usagers de la route veut se faire connaître en tant que directeur direct du mouvement.

Après plusieurs reprises, depuis votre arrivée au ministère des Transports, attire directement votre attention ou celle de vos collaborateurs (dont Pierre Mayet) sur le fléau des accidents de la route et leurs conséquences dévastatrices pour la France.

Si j'ai relevé avec intérêt plusieurs décisions ou mesures intéressantes et d'ailleurs attendues depuis longtemps par ceux qui «vivent» en permanence la sécurité routière (pare-brise feuilleté, enquête et analyse approfondies après tout accident mortel afin de constituer un arbre de causes, proposition d'abaisser le taux d'alcoolémie à 0,5gr) et je me félicite de cette avancée sous votre impulsion; je me dis que pour combattre ce fléau de la route — dont je vous remercie de parler avec gravité — il faudrait le faire plus souvent, il reste énormément à faire...

Je vous ai fait parvenir deux mémoires explicitant l'importance, reconnue aujourd'hui par tous, de former les usagers de la route (lors du permis de conduire, le meilleur idéal et disponible), aux quelques gestes qui peuvent sauver ou maintenir des accidentés en attendant des secours. Je vous ai également remis des fiches sur le bon des SMUR, des fiches sur le numéro national 15 pour les secours médicaux d'urgence, des fiches sur leur arrivée sur place, des fiches sur les équipes médicales ne trouvant pas de victimes, des fiches sur les morts.

Je vous joins la lettre que j'ai écrite le 14 décembre 1982 au directeur de la Sécurité Civile, dans laquelle le ministère des Transports a été averti, le 24 novembre, que les organismes de secours font tous efforts

confondus» étaient en mesure de prendre en charge la formation des candidats au permis de conduire. Le directeur de la Sécurité civile ajoutait : «il appartient désormais à ce département ministériel d'apprécier l'opportunité d'une telle mesure et de prendre, par voie de conséquence, toutes dispositions nécessaires à la modification des textes réglementaires qui fixent les conditions d'obtention du permis de conduire.

Il est donc urgent que vous vous saisissiez vous-même de cet important et vieux dossier que je tente de conduire depuis 1967 dans les méandres administratifs. Le ministère des Transports peut et doit, à mon avis, être le maître d'œuvre de cette formation des usagers de la route.

Dans la réforme du permis de conduire, il faut inclure cette formation pratique des 5 gestes qui sauvent (5 heures maximum en plus), enseignement spécialement conçu pour le permis. Il ne s'agit plus de secourisme au sens habituel du terme. Concernant la formation et la responsabilité des usagers de la route, donc votre ministère, c'est à lui que revient de droit cette tâche.

Si les «5 gestes qui sauvent» deviennent le projet des Pouvoirs publics, je l'ai dit et écrit, ce titre et l'ensemble des prérogatives qui nous reviennent actuellement seront laissés à l'État.

Je compte sur vous pour faire vraiment avancer ce dossier. Je pense sincèrement que les deux premiers mémoires que je vous ai remis doivent vous convaincre. Je vous ajoute sous ce pli un article récent «Pour un secourisme de masse» réalisé par un membre de mon équipe et publié récemment par une revue spécialisée...

14 AOUT 1983

**M. D. Burggraeve
demande une audience
au ministre des transports**

M. Didier Burggraeve, animateur de la campagne nationale des « 5 gestes qui sauvent », président de l'ASAR, vient de demander une audience à M. Charles Fiterman, ministre des Transports.

Il souhaite, en compagnie de M. Pierre Blaha, délégué régional pour l'Est de la France, rencontrer personnellement le ministre qui a sous sa responsabilité les problèmes de sécurité routière donc du permis de conduire dont une réforme est toujours à l'étude actuellement

M. Burggraeve avait adressé à M. Fiterman, ainsi qu'à de nombreux ministres, responsables du secourisme au plan national et de SAMU, deux documents faisant le point sur la campagne des « 5 gestes » en France. Un troisième mémoire devrait, prochainement, apporter des éléments nouveaux sur la valeur de cet enseignement pratique au moment du permis de conduire et l'exemple de la Suisse, où, depuis 1977, les candidats au permis de conduire reçoivent justement une initiation au secourisme.

2 9 NOV. 1983

**M. D. Burggraeve
demande une audience
au ministre des Transports**

M. Didier Burggraeve, animateur de la campagne nationale des « 5 gestes qui sauvent » président de l'ASAR, vient de demander une audience à M. Charles Fiterman, ministre des Transports.

Il souhaite, en compagnie de M. Pierre Blaha, délégué régional pour l'Est de la France, rencontrer personnellement le ministre qui a sous sa responsabilité les problèmes de sécurité routière donc du permis de conduire dont une réforme est toujours à l'étude actuellement.

Une initiation au secourisme dans le cadre du permis — comme en Suisse — est souhaitée par eux.

2 9 NOV. 1983

D Spécial Dernière

Un Nordiste affirme pouvoir sauver des milliers de blessés de la route

LES lenteurs administratives, vous connaissez ? M. Didier Burggraeve, président de l'Association des Secouristes de l'agglomération de Roubaix, en sait en tout cas très long sur la question: depuis 1967, il a proposé à l'administration une technique ultra-simple pour que des milliers de blessés de la route soient sauvés, et on lui dit «on vous écrira»...

Il y a vraiment de quoi être fou de rage: avec seulement 5 gestes élémentaires enseignés en même temps que les leçons pour le permis de conduire, on pourrait réduire considérablement le nombre des décès par accidents de la route. Rien que dans le Nord - Pas-de-Calais, on a dénombré 634 morts en 1979, 683 en 1980 et 651 en 81. Et encore signalons que dans ces chiffres, seuls sont retenues les personnes qui meurent dans les 6 jours suivant l'accident, alors qu'un grand nombre d'accidentés de la route décèdent 15 jours ou un mois plus tard...

«En 1967, j'ai été incorporé dans la brigade des sapeurs-pompiers de Paris», raconte Didier Burggraeve. Là j'ai pris conscience de l'ampleur du désastre en matière d'accidents, et j'ai compris que des milliers de vies humaines pourraient être épargnées si les automobilistes avaient un minimum de formation de secouristes. Il y a en fait 5 mots-clés, correspondant à 5 gestes très simples: alerter, baliser, ranimer, compresser, sauvegarder. Et en

ÉCOUTEZ - LE M. LE MINISTRE!



Daniel Burggraeve: «Des milliers de vies peuvent être sauvées»

Les cinq gestes appris pendant les leçons de conduite

4 à 5 heures de cours: la formation est acquise...

Oui mais voilà: quand M. Burggraeve expédie une lettre à tous les

maires de France, aux députés, aux conseillers généraux, aux sénateurs, bref à tous les représentants de la nation, on lui

répond «bravo»... et on met sa lettre dans un tiroir!

«En 1968, M. Ballanger, président du groupe communiste à l'As-

semblée, a saisi le gouvernement de l'époque pour que les 5 gestes qui sauvent soient enseignés au moment du permis de

conduire. J'ai attendu, mais rien...

«Pareil en 1972 quand j'ai envoyé à M. Marcellin, alors

cela ressemble fort à un sommeil profond...»

Pourtant M. Burggraeve n'est pas seul: le Samu, les médecins et même la sécurité Sociale appuient son projet, en vain. Il reçoit des centaines de lettres d'encouragement par mois, 100.000 lettres dorment dans son bureau. Et quand on sait que la Suisse a adopté sa méthode depuis 1977, on est en droit de se poser des questions sur la bonne volonté des responsables français de la sécurité...

Mais, en attendant une décision administrative qui risque d'être décidée en l'an 2000, notez l'adresse à laquelle vous vous procurerez la brochure des 5 gestes qui sauvent de Didier Burggraeve: Association des Secouristes, 59390 Lys-lez-Lannoy (joindre une enveloppe timbrée). Et si vous avez un peu de courage, écrivez en même temps au Président de la République: il fera peut-être un «geste»!

Cent mille lettres dans un placard

ministre de l'intérieur, un colis de 10.000 signatures en faveur de mon projet. Pas de réponse. En 1974, le Comité International à la Sécurité Routière a accepté officiellement ma proposition... et en a informé le gouvernement. Et enfin, en 1981, quand le nouveau gouvernement s'est installé, j'ai écrit au Président de la République, au Ministre des Transports et au Secrétaire à la Sécurité Routière. Le 17 décembre 81, le cabinet de M. Fiterman m'a répondu que le gouvernement avait demandé «une réflexion approfondie sur la question». C'était il y a deux ans! En fait de réflexion approfondie,

En 1984, la campagne des « 5 gestes qui sauvent » continue

L'année 1983 terminée, les animateurs de la campagne des « 5 gestes qui sauvent » mettent en œuvre la stratégie pour l'année qui vient. Il n'est maintenant plus besoin de rappeler quels sont les objectifs de cette équipe de bénévoles agissant au sein de l'association des secouristes de l'agglomération de Roubaix. Disons simplement que le but final est de faire en sorte que, face à un accident corporel grave, quelqu'un sache prendre les premières mesures de façon efficace.

Pour ce faire, une formation de base est proposée, reposant sur la conduite à tenir face à chacune des détresses mettant

en jeu la survie des victimes avant l'arrivée des secours : le saignement grave, l'arrêt ventilatoire, l'état d'inconscience. Ajoutons à cela quelques notions de protection des lieux de l'accident (sur route surtout) et sur l'alerte des secours (SAMU, pompiers, gendarmerie selon les circonstances) et nous avons ainsi l'essentiel des « 5 gestes qui sauvent ». Cette formation élémentaire, l'ASAR propose qu'elle soit donnée à chaque candidat au permis de conduire : 4 ou 5 heures de formation suffisent.

Secourisme de masse

Au cours de 1983, les responsables n'ont pas ménagé leurs efforts pour promouvoir cette idée. Plusieurs stages de formation ont été organisés gratuitement sur la métropole ou au-delà. Une exposition avec démonstration a été organisée à Hem. Plusieurs interventions sur les radios locales, un passage de M. Burrgraeve sur une radio nationale, la réalisation d'un reportage diffusé sur T.F. 1 de nombreux articles dans la presse régionale ou na-

tionale, etc. Les médias jouent donc un rôle important dans cette action et si la presse locale accepte toujours volontiers de se faire l'écho de la campagne, il n'en est hélas pas de même au niveau national.

Cependant l'utilité, la nécessité de la généralisation de ce secourisme de masse est admise au plus haut niveau médical. C'est ce qui ressort du congrès d'oxylogie de Roissy (oct. 83) auquel M. Lauwick a participé pour présenter les « 5 gestes ».

Plusieurs questions écrites ont été posées au ministre du Transports par des députés contactés par l'ASAR. Chaque jour, les plus hauts responsables sont contactés, invités à faire avancer le projet. De très nombreux documents ont été rédigés et publiés pour faire connaître cette campagne.

Un énorme travail, un labeur de chaque jour, mené par une poignée de convaincus qui ont compris que l'on ne pouvait plus tolérer de voir mourir des gens avant l'arrivée des secours tandis qu'un geste simple aurait pu les sauver.

Brochure rééditée

Ce travail continuera donc au cours de l'année 1984. Les responsables ont des projets, rien ne sera épargné pour aller plus loin. De nouvelles séances d'information seront proposées, une conférence sur le secourisme aux usagers de la route sera faite en ce début d'année, des perspectives en vue avec les médias, poursuite des contacts avec les responsables médicaux et administratifs, préparation de dossier, tel est l'essentiel du programme d'action des animateurs.

Rappelons qu'une nouvelle édition de la brochure « 5 gestes qui sauvent » vient de sortir et qu'il est possible de l'obtenir gratuitement contre une enveloppe timbrée envoyée à l'Association des secouristes, 59390 Lys-Lez-Lannoy.

Cette brochure rappelle le principal de la conduite à tenir en cas d'accident. Ce n'est que quand chacun en connaîtra le contenu et sera capable d'agir efficacement que les membres de l'ASAR auront gagné leur pari.

Pour toute information complémentaire sur la campagne des « 5 gestes qui sauvent » vous pouvez contacter le délégué régional : Philippe Lauwick, 114 bis, rue J.-B.-Lebas à Croix (59170), tél. (20) 72.50.89. Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse à tout courrier.

5 gestes pour la vie

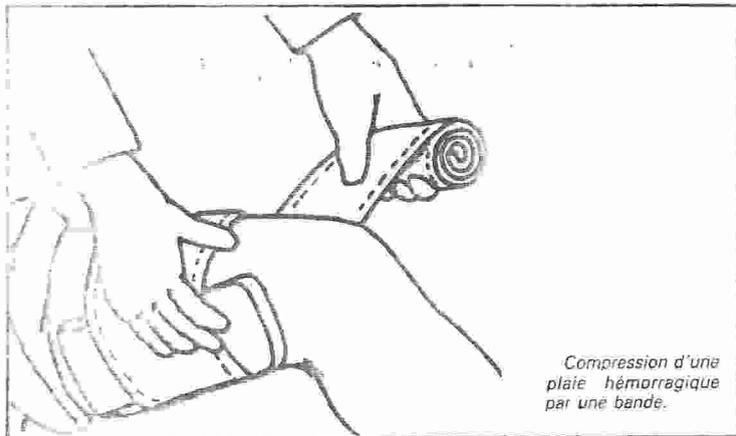
14 à 18.000 morts chaque année sur la route. Parmi eux, beaucoup d'enfants, des scolaires victimes d'accidents de trajet, à pied ou en flux-roues. Dans certains cas, des morts qui auraient pu être évités avec quelques gestes de première urgence, en attendant l'arrivée des secours. Il y a quinze ans, un instructeur

secouriste, Didier Burggraeve lançait une campagne nationale pour limiter la mortalité routière. Avec l'apprentissage des « 5 gestes qui sauvent ». Son ambition : que ces 5 gestes — alerter, baliser, ranimer, compresser, sauvegarder — soient appris dès l'école. L'enseignement y viendra sans doute un jour. Plus rapidement les épreuves

du permis de conduire. Pour passer celui-ci, chaque candidat devrait suivre, outre des leçons de conduite et de code, un stage pratique de 4 à 5 heures maximum pour apprendre ces 5 gestes. L'idée est dans l'air. Les responsables d'auto-école y sont favorables. La décision finale appartient aux pouvoirs publics. Mais en attendant, rien n'est plus facile qu'apprendre soi-même et se remémorer ces gestes de survie. Avec la petite brochure à glisser dans la poche pour l'avoir toujours sur soi, éditée par Didier Burggraeve « 5 gestes qui sauvent », pour maintenir les blessés en vie dans l'attente des secours. Savoir qu'alerter et comment ; comment baliser la route pour prévenir tout

autre accident et éviter que le blessé étendu sur la chaussée ne soit écrasé par un véhicule ; comment pratiquer le nez-à-nez ou le bouche-à-bouche sur une victime inconsciente, stopper les hémorragies ; positionner le blessé s'il saigne du visage, vomit ou ne répond plus aux appels...

25.000 exemplaires des « 5 gestes qui sauvent » — édition 1984 — sont à la disposition du public. 550.000 ont été imprimés à ce jour et cette initiative a valu à son auteur d'être lauréat de la Fondation de la Vocation. On peut faire la demande de ces brochures — gratuites — à l'Association des Secouristes, 59390 Lys-lez-Lannoy.



Compression d'une plaie hémorragique par une bande.

M. Burggraeve à M. Fiterman : « Vous ne me répondez pas »...

M. Didier Burggraeve, animateur de la campagne nationale des « 5 gestes qui sauvent », président de l'ASAR et de l'ADPS, a adressé une lettre assez ferme au ministre des Transports M. Charles Fiterman.

« Vous ne me répondez pas », écrit M. Burggraeve, certes mais je ne suis qu'un simple citoyen. Alors répondez aux députés qui vous ont écrit ou posé des ques-

tions écrites parues au « Journal Officiel » à propos de l'éducation et de la formation des usagers de la route aux « 5 gestes qui sauvent ».

Cette lettre à M. Fiterman, si il n'y a pas de réponse, sera adressée à la fin du mois d'avril au Premier ministre ainsi qu'au président de la République et aux présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Affaire à suivre...

Vendredi, à la mairie : à la découverte des « cinq gestes qui sauvent »

Vendredi prochain, dans la salle des conférences de la mairie, Philippe Lauwick de l'A.D.P.S. donnera une conférence sur la nécessité d'apprendre les gestes qui sauvent à toute la population.

L'A.D.P.S., c'est l'association pour le développement de la prévention et du secourisme qui travaille en étroite collaboration avec l'A.S.A.R. (traduire association des secouristes de l'agglomération roubaisienne).

Si la première se veut un organe de réflexion et de sensibilisation, la seconde agit davantage sur le terrain.

L'A.D.P.S. a été créée il y a maintenant deux ans avec cette vocation d'être l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des responsables médicaux ou administratifs.

Elle fonctionne par commissions qui ont pour mission de faire des propositions à ces responsables, afin de faire évoluer les règlements ou proposer des campagnes d'information.

Ainsi, pour ce qui est de la campagne des « Cinq gestes qui sauvent », des textes ont été soumis à l'examen de tous les directeurs du SAMU qui y ont apporté remarques et suggestions.

Ce vendredi, à 20 h 45, dans la salle des conférences de l'hôtel de ville de Roubaix, Philippe Lauwick présentera justement cette campagne.

Son exposé répondra à un

double but : d'une part convaincre la population de l'utilité d'apprendre quelques notions sur la conduite à tenir face à un blessé, d'autre part discuter avec le public « car ce dialogue est indispensable pour progresser ».

Philippe Lauwick insistera tout particulièrement au cours de sa conférence sur la nécessité d'agir rapidement. « Chaque seconde compte si la victime saigne abondamment ou si elle respire mal ».

Pour enrayer l'hécatombe de cinquante mille morts accidentelles par an (dont douze mille sur la route) en France, l'A.D.P.S. se bat pour que chacun connaisse et pratique les cinq gestes qui sauvent, à savoir : alerter, baliser, ranimer, compresser et sauvegarder. Des gestes qui doivent se transformer en réflexe et permettent d'enrayer la mort dans les situations extrêmes et en même temps de faciliter l'arrivée des secours « professionnels ».

Conçus initialement pour la route, ces gestes simples — des enfants ont déjà pu les appliquer avec succès — peuvent aussi servir à la maison ou au travail.

Il faut environ 6 h pour les apprendre et l'A.D.P.S. espère bien parvenir à ce que chaque Français les connaisse, soit par une formation scolaire, soit par des épreuves obligatoires au permis de conduire.

M. Burggraeve insiste auprès de M. Fiterman

M. Didier Burggraeve, animateur de la Campagne Nationale des « 5 gestes qui sauvent », président de l'ASAR et de l'ADPS, a adressé une lettre assez ferme au ministre des Transports, M. Charles Fiterman.

« Vous ne m'avez pas répondu, écrit M. Burggraeve, certes, mais je ne suis qu'un simple citoyen. Alors, répondez aux députés qui vous ont écrit ou posé des questions écrites parues au Journal Officiel à propos de l'éducation et de la formation des usagers de la route aux « 5 gestes qui sauvent ».

« Un consensus s'est créé autour des « 5 gestes » et chaque jour de simples citoyens mais

encore des associations de Secourisme qu'elles soient la Fédération Nationale de Protection civile, de la Croix-Rouge Française, de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme et des SAMU et des Corps de sapeurs-pompier, nous font l'honneur de nous demander des brochures.

« Pendant ce temps, ceux qui doivent prendre une décision étudient encore et toujours. Il serait quand même utile de connaître la position exacte du ministre des Transports ».

Cette lettre à M. Fiterman, s'il n'y a pas de réponse, sera adressée à la fin du mois d'avril, au Premier ministre ainsi qu'au président de la République et au président de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Les « 5 gestes qui sauvent » au permis de conduire

M. Didier Burggraeve répond à M. Pierre Mayet

Après avoir écrit il y a quelques jours à M. Fiterman, ministre des Transports, parce qu'il ne lui répondait pas, M. Didier Burggraeve, président de l'Association pour le développement de la prévention et du secourisme, adresse cette fois-ci une longue lettre à M. Pierre Mayet, délégué interministériel de la sécurité routière (le suc-

cesseur de M. Gerondeau) qui lui avait répondu à propos des « 5 gestes qui sauvent ». (M. Burggraeve avait en effet souhaité que l'on apprenne ces « 5 gestes qui sauvent » aux usagers du permis de conduire).

M. Burggraeve écrit : « Si nous comprenons bien, nous avons mis 7 ans (de 1967 à 1974) pour convaincre les pouvoirs publics d'alors que le moment du permis de conduire était une période favorable et disponible pour sensibiliser les conducteurs en apprentissage et donc les former à la conduite à tenir en cas d'accident.

Puis il a fallu 3 ans (de 1974 à 1977) pour établir un programme de formation. Hélas, on a abouti aux « gestes élémentaires de survie » qui ne correspondent pas à l'objectif pédagogique du permis de conduire mais conviennent plutôt pour l'Education nationale. Pour notre part, nous proposons les « 5 gestes », c'était simple et pratique. Petit à petit l'idée faisait son chemin dans les esprits.

Aujourd'hui, nous sommes arrivés à un consensus : médecins, SAMU, secouristes et surtout la population appelée à se prononcer sont tous d'accord sur les « 5 gestes » et on les enseigne un peu partout en France. Cette formule avait été approuvée dès 1973 par le ministère de la Santé, et il faut saluer ici son avance sur tout le monde.

Le Gouvernement que vous représentez était pour. Nous en avons des preuves écrites : parlementaires, réponses, etc. Et puis certaines personnes dans les administrations n'ont rien compris !

Nous sommes entièrement d'accord pour démarrer tout de suite l'enseignement en milieu scolaire. Cela fait plus de 10 ans que nous le pratiquons sur le terrain à titre expérimental

dans le Nord et nous continuons. Aidez-nous et nous ferons encore plus...

Mais pour le permis de conduire, vous avez tort. Vos arguments sont minces par rapport à l'enjeu. Environ un million de permis sont délivrés en une année. Et pour eux, pas de formation aux « 5 gestes » (environ 5 heures de formation contre 10 à 12 h pour les GES), vous les mettez hors circuit alors que ce sont bien eux que l'on retrouvera tout de suite sur les routes !

Vous étiez intéressé par le concept « 5 gestes » lorsque je vous en avais parlé brièvement lors de notre unique entretien.

Les pouvoirs publics ont fait « machine arrière ». C'est notre devoir de le dire et d'affirmer que c'est une erreur. (...)

Monsieur le Directeur, poursuit M. Burggraeve, nous n'allons pas vous laisser tranquille. Nous allons saisir l'opinion publique et ses représentants. Vous décidez sans la consulter ! (...) Est-ce un non définitif en France pour les « 5 gestes qui sauvent » au permis de conduire ?

Je demande à Philippe Lauwick, responsable de la Commission Secourisme aux usagers de la route de reprendre avec vous point par point le dossier des « 5 gestes ».

Et M. Burggraeve conclut en rappelant les termes de la lettre du Colonel Chenier, chargé de mission au C.I.S.R. du 21 avril 1983 adressée à M. Lauwick : « Vos idées rejoignent nos préoccupations dans ce domaine ».

Sous-officiers de réserve de l'Armée de l'air. — une permanence sera tenue ce vendredi 30, à 19 h, « Chez Maxime », 53 avenue Dron à Tourcoing.

Société mutualiste « l'Employé ». — Permanence au foyer du mutilé, 3, rue de l'Espérance, ce dimanche 1^{er} avril, de 10 h à 11 h 30.

22 AVR. 1984

Le ministre de l'Intérieur favorable à la campagne des "cinq gestes qui sauvent"

L'association des secouristes de l'agglomération de Roubaix avec ses correspondants et délégués régionaux développe actuellement la campagne nationale des « cinq gestes qui sauvent ». L'ASAR prend contact actuellement avec tous les députés et le projet des « cinq gestes qui sauvent » pour le permis de conduire fait l'objet d'un travail en profondeur par l'ADPS (association pour le développement de la prévention des accidents et du secourisme) au sein d'une commission « secourisme aux usagers de la route ».

M. Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur, vient de répondre à un député de la Savoie qui l'avait interrogé à propos de la campagne des secouristes de Roubaix :

« Vous m'avez transmis une lettre du président de l'association pour le développement de la prévention et du secourisme, qui souhaiterait voir les futurs conducteurs participer à un stage de secourisme dans le cadre des épreuves du permis de conduire.

Je connais bien la campagne des « 5 gestes qui sauvent ». Son contenu est en effet très proche de « l'ini-

tiation aux gestes élémentaires de survie » dont l'enseignement a été créé et défini par le décret 77.17 du 4 janvier 1977.

Cet enseignement a pour but d'éviter que des gestes inappropriés ne viennent aggraver les suites de l'accident initial quelle que soit l'origine de celui-ci.

Nos préoccupations rejoignent ainsi celles de votre correspondant et j'ai demandé au ministre des Transports de faire étudier une modification des textes réglementaires afin d'exiger des candidats au permis de conduire l'attestation d'initiation aux gestes élémentaires de survie ».

On sait qu'actuellement M. Burggraev et son équipe essaient de convaincre les pouvoirs publics d'introduire un stage pratique sur les « 5 gestes » en 4 à 5 h de formation en remplacement des gestes de survie comprenant trop de théorie et sur une base de 10 à 12 h d'enseignement.

M. Burggraev est en liaison avec le ministère des Transports et M. Lauwick avec M. Mayet afin de faire avancer le dossier des deux côtés.

13 MAI 1984

Le secrétaire d'État à la Santé en faveur d'une épreuve de secourisme au permis de conduire

Il y a quelques semaines, le ministre de l'Intérieur, M. Gaston Defferre faisait savoir qu'il était favorable à la Campagne des "5 gestes qui sauvent" et qu'il intervenait auprès du ministre des Transports afin qu'il modifie les textes réglementaires en ce sens pour une formation lors du permis de conduire.

Répondant à un député, c'est aujourd'hui M. Edmond Hervé, secrétaire d'État à la Santé qui approuve ce projet. Il écrit notamment : "Vous avez bien voulu me transmettre la lettre que vous a adressée le président de l'ADPS au sujet d'une proposition tendant à introduire un stage pratique de 4 à 5 heures parmi les épreuves du permis de conduire". "Je

suis conscient de l'utilité d'apprendre au public les gestes élémentaires de survie, tels qu'ils ont été définis". "Cependant, l'introduction d'épreuves obligatoires de secourisme pour le permis de conduire est une question qui relève au premier chef de la compétence du ministre des Transports, à qui j'ai signalé l'intérêt que vous portez à ce dossier".

Pour l'équipe de M. Burgræve, c'est bien le ministre des Transports qui bloque le dossier et qui en prend la responsabilité.

Il est question que le président des secouristes de Roubaix demande l'intervention du Président de la République dans les prochains jours.

Une lettre du Premier ministre à M. Didier Burggraeve

A la demande de M. Didier Burggraeve, président de l'association des secouristes de l'agglomération de Roubaix, à l'origine de la campagne nationale des « 5 gestes qui sauvent », M. Lionel Jospin, député de Paris, avait interrogé le Premier ministre afin que cette initiative soit encouragée et développée.

Il y a peu de temps, c'est le ministre de l'Intérieur, M. Gaston Defferre qui, répondant à une question d'un député de la Savoie se disait favorable à une telle campagne et demandait au ministre des Transports d'envisager de modifier les textes réglementaires afin qu'une initiation au secourisme soit introduite lors de la préparation au permis de conduire, projet de M. Burggraeve depuis 1967. La réponse du Premier ministre à la question de M. Jospin est parue au Journal Officiel. M. Mauroy, en date du 20 avril, a fait parvenir une lettre personnelle à M. Burggraeve : « M. Lionel Jospin a bien voulu appeler mon attention sur une correspondance que vous lui avez adressée concernant la campagne nationale « 5 gestes qui sauvent » que vous avez lancée. J'en ai pris connaissance avec un grand intérêt et je tiens à vous exprimer ici toute ma reconnaissance pour l'action de formation et de sensibilisation que vous conduisez avec courage et dévouement. Un minimum de

connaissance des gestes de survie est effectivement un atout dans une politique de réduction des conséquences des accidents de la circulation ».

Puis, le Premier ministre développe dans sa correspondance une série d'arguments que M. Mayet puis le ministre des Transports ont déjà fait connaître à M. Burggraeve. Pour le moment, le gouvernement ne veut pas alourdir les épreuves du permis de conduire et souhaite qu'un enseignement des gestes de survie soit développé au sein de l'Education nationale. Pour le permis de conduire, il a été décidé pour l'instant l'enseignement de notions théoriques qui correspondent notamment à l'alerte et à la protection des lieux d'un accident.

SECOURISME :

M. Mauroy répond à M. Burggraeve

M. Pierre Mauroy, Premier ministre, a répondu à M. Burggraeve.

« M. Lionel Jospin a bien voulu appeler mon attention sur une correspondance que vous lui avez adressée concernant la campagne nationale « 5 gestes qui sauvent » que vous avez lancée.

« J'en ai pris connaissance avec grand intérêt et je tiens à vous exprimer ici toute ma reconnaissance pour l'action de formation et de sensibilisation que vous conduisez avec courage et dévouement.

« Un minimum de connaissance des gestes de survie est effectivement un atout dans une politique de réduction des conséquences des accidents de la circulation.

« C'est pourquoi, il avait été question de soumettre la délivrance du permis de conduire à la possession d'une « attestation d'initiation aux gestes élémentaires de survie ». Toutefois, cette procédure qui aurait alourdi les obligations des apprentis-conducteurs n'est pas apparue opportune au cours d'une formation déjà dense et coûteuse.

« Par ailleurs, toutes les études préalables menées en vue de la réforme de la formation des conducteurs dont le principe a été arrêté au Comité Interministériel de Sécurité routière du 13 juillet 1982 militent en faveur d'une plus grande précocité de certains apprentissages. Il apparaît

donc très clairement que cet enseignement des gestes élémentaires de survie devrait être dispensé dès l'adolescence, les collèges d'enseignement secondaire et les lycées d'enseignement professionnel étant tout désignés pour être le lieu de son acquisition.

« A cet égard, il y a lieu de noter que le Ministre de l'Education nationale a pris récemment un important décret relatif à l'enseignement des règles générales de sécurité couvrant plusieurs domaines dont la sécurité routière et, nécessairement, les gestes de survie. Il reste à approfondir avec ce ministère les conditions de son intervention.

« En l'attente, la solution retenue a été celle d'un enseignement théorique des notions élémentaires de secourisme accessibles à tous et pouvant être mises en pratique sans danger pour quiconque. Cet enseignement est dispensé par les professionnels de la conduite et fait l'objet de questions à l'épreuve théorique du permis de conduire.

« C'est ainsi que, dans les nouvelles séries de l'examen théorique en service en 1983, plusieurs questions ont été introduites portant sur le balisage et la signalisation de l'accident, l'alerte des services de police et de gendarmerie, les gestes à éviter, le comportement en cas d'incendie », conclut M. Mauroy.

10 MAI 1984

Les « 5 gestes qui sauvent » à Montpellier avec les moniteurs de l'A.S.A.R.

Ce dernier week-end, les moniteurs de l'A.S.A.R. auxquels se sont joints plusieurs délégués régionaux de la Campagne Nationale des « 5 gestes qui sauvent » se sont retrouvés à Montpellier pour participer au Congrès annuel des Moniteurs de Secourisme.

L'équipe de M. Burggraeve fut tout d'abord accueillie au SAMU 34 par le professeur Louis Serre lui-même, fondateur de ce SAMU, un des premiers de France. Elle assista à plusieurs départs et notamment à l'arrivée puis au départ pour une intervention d'un hélicoptère alouette III.

L'après-midi du samedi fut consacré à la partie technique et pédagogique du Secourisme avec la participation de Médecins de plusieurs disciplines.

MM. Burggraeve et Lauwick de l'ASAR firent de nombreuses interventions à propos des premiers secours lors des réimplantations de membres sectionnés, les interventions hélicoptérés, les démonstrations présentées. M. Burggraeve fit une intervention remarquée à propos de la PLS (position latérale de sécurité) mise au point par le Pr Arnaud.

Le professeur Serre apporta à plusieurs reprises son approbation et son appui aux propos des Secouristes Roubaisiens dont les idées progressent dans les milieux secouristes. Il fut question aussi du « Secourisme de catastrophe » et l'expérience de l'ASAR fut également évoquée.

L'hommage au Pr Arnaud

Tour à tour, des représentants des Organismes français de secourisme ou une représentante de la direction de la Sécurité civile du Ministère de l'Intérieur apportèrent leur point de vue tant au niveau techni-

que que réglementaire. Le dimanche matin fut un point fort de ce congrès. On assista à une cascade d'interventions des moniteurs de l'ASAR, MM. Burggraeve, Lauwick, Gresset et M^{me} Tricoit ainsi que de MM. Blaha, Story et Hantz correspondants de l'ASAR.

Outre des questions relatives au devenir de l'Association nationale des moniteurs, de l'organisation et du dynamisme de la délégation départementale, c'est la question des « Cinq gestes qui sauvent » qui apporta une certaine animation à ce Congrès.

M. Reuter, représentant le Préfet, directeur de la sécurité civile, répondit à plusieurs questions et notamment sur la formation des candidats au permis de conduire en citant une récente réponse au Ministère des Transports.

M. Burggraeve prit la parole pour indiquer que ces questions écrites posées par des Députés à sa demande avaient pour but de faire introduire au permis de conduire les « 5 gestes qui sauvent » et non le projet des « gestes élémentaires de survie » en 10 h qui ne correspond pas au problème des accidents de la route et à l'optique du permis de conduire.

M. Lauwick prit le relais en demandant la position de l'Association des moniteurs sur cette campagne qui parcourt la France et intéresse tous ceux qui font du Secourisme, que ce soient les moniteurs de la Croix-Rouge ou de la Protection civile, les sapeurs-pompiers ou les SAMU.

Le président Donin indiqua que le conseil d'administration se pencherait sur cette question avant de définir une position officielle. Le professeur

Serre exprima publiquement son accord pour une formation au permis de conduire avec un programme effectivement plus pratique. Il regretta des lenteurs administratives car il y avait beaucoup de vies humaines à sauver.

Didier Burggraeve eut le dernier la parole pour rappeler avec émotion la mémoire du Pr Marcel Arnaud. Il informa l'assemblée avoir été se recueillir cet été sur la tombe du fondateur du Secourisme routier en France et de l'existence d'une rue portant son nom dans une commune proche de Roubaix en proposant aux moniteurs présents d'agir de même chez eux.

2 NOV. 19

Les « cinq gestes qui sauvent » à l'ordre du jour de la commission nationale du secourisme

Mardi prochain, à la direction de la Sécurité civile du ministère de l'Intérieur, se réunira, en séance plénière, la commission nationale du secourisme composée de médecins et des représentants des grandes associations de secourisme ou des ministères concernés.

A l'ordre du jour de la commission nationale figure une communication de M. Burggraeve.

Ce dernier, reçu en juin par M. Rouanet, directeur de la Sécurité civile, avait obtenu un engagement de sa part pour participer à la prochaine réunion de la commission nationale pour expliquer la campagne et le concept des « cinq gestes qui sauvent ».

M. Burggraeve, qui sera accompagné de M. Lauwick, expliquera tout d'abord les raisons de cette campagne, puis abordera les questions techniques et pédagogiques. M. Lauwick devrait, quant à lui, faire un distinguo entre le projet des « gestes élémentaires de survie » plutôt conçu pour un enseignement scolaire et celui des « cinq gestes » réalisé spécifiquement pour les usagers de la

route, donc le permis de conduire, et redira l'importance de l'éducation du grand public pour une meilleure efficacité des services de secours dont les S.A.M.U.

Les deux hommes vont essayer de convaincre leurs interlocuteurs qu'il n'est plus possible de tergiverser. Il y a urgence à se mettre d'accord sur un programme court et simple, à la portée du grand public, qui se retient facilement et qu'il sera effectivement possible d'enseigner à un million de candidats au permis de conduire.

Après la commission nationale, Didier Burggraeve et Philippe Lauwick rencontreront M. Paul Reynaert qui soutient cette action depuis plus de quinze ans et doivent être reçus, l'après-midi, au ministère des Transports, par M. Mayet. Actuellement, la campagne de presse au niveau des régions se poursuit. De nombreuses questions écrites ont été posées aux ministres de la Santé, de l'Intérieur et des Transports, par des députés, ces dernières semaines, afin de faire avancer l'idée des « cinq gestes qui sauvent ».

25 NOV 1984

«CINQ GESTES»

M. Quilès répond à M. Burggraeve

M. Paul Quilès, ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports, vient d'écrire au président de l'ASAR pour lui faire connaître son point de vue sur la situation actuelle :

«Vous avez appelé mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait, pour améliorer la sécurité des usagers de la route, à introduire un stage pratique de secourisme dans le cadre des épreuves de l'examen du permis de conduire.»

«Il n'est pas contestable que la connaissance par les conducteurs d'un minimum de gestes qu'il convient de faire — et surtout de ne pas faire — en présence d'accidentés de la route apparaît souhaitable et de nature à participer à la réduction du nombre de tués sur la route, poursuit le ministre.

«Il avait d'ailleurs été question à une époque de soumettre la délivrance du permis de conduire à la possession d'une «attestation d'initiation aux gestes élémentaires de survie». Toutefois, cette procédure qui aurait alourdi les obligations des apprentis conducteurs n'est pas apparue opportune, compte tenu du caractère déjà dense et coûteux de la formation, ajoute le ministre qui précise : «si la connais-

sance pratique des gestes de survie n'est pas testée aux épreuves du permis de conduire, par contre des notions élémentaires de secourisme accessibles à tous et pouvant être mises en pratique sans danger pour quiconque sont dispensées par les enseignants de la conduite et font l'objet de questions à l'épreuve théorique du permis de conduire.»

«C'est ainsi que, dans les nouvelles séries de l'examen théorique mises en service en 1983, plusieurs questions ont été introduites portant sur le balisage et la signalisation de l'accident, l'alerte des services de police et de gendarmerie, les gestes à éviter, le comportement en cas d'incendie.»

L'argument de M. Burggraeve est que le projet des «gestes élémentaires de survie» ne passera pas pour le permis de conduire car il comprend trop de matières annexes et est trop long. Le concept des «5 gestes» cadre par contre tout-à-fait avec un enseignement à dispenser pour les candidats au permis de conduire, moment idéal de formation et de sensibilisation aux accidents de la route comme l'ont compris plusieurs pays européens.

les cinq gestes qui sauvent

Le secourisme a pris un essor très important en France, depuis une dizaine d'années. On en parle de plus en plus dans les magazines, dans la Presse, parfois même à la télévision. Il est devenu une activité essentielle de la vie moderne.

Ce bond spectaculaire en avant est dû pour une bonne part à la croissance des accidents de la route des années 1965-1970 et à l'impuissance des témoins à réagir. Les choses évoluent lentement car la masse à éduquer est considérable, malgré les progrès de ces dernières années. Le travail à accomplir ne fait que commencer.

La consigne : « Ne touchez pas aux blessés » a vite été dépassée.

Dans quelques cas, très graves, la vie des accidentés était et est toujours entre les mains des premiers témoins.

Pour éduquer la population, parmi d'autres initiatives, il y a la campagne nationale des « Cinq gestes qui sauvent », animée par l'association des secouristes de l'agglomération de Roubaix, qui assure désormais le relais d'une action commencée en 1967.

A l'occasion de cette exposition, des moniteurs de secourisme, avec le matériel approprié, apprendront aux visiteurs et aux jeunes en particulier, ce qu'il convient de faire en cas d'accident. Chaque participant recevra un livret gratuit « Cinq gestes qui sauvent », ainsi qu'un autocollant. Ils apprendront avec les secouristes présents, comment pratiquer la respiration artificielle ou placer un pansement compressif, pour arrêter une hémorragie. Des diapositives sont prévues également pour compléter les renseignements donnés.

Une initiative qui doit précéder, pour les secouristes de Roubaix, une campagne en 1982 auprès des auto-écoles, pour apprendre les « Cinq gestes qui sauvent » aux candidats au permis de conduire.

Les témoins d'un accident, ceux qui s'arrêtent, qui, impliqués ou non se trouvent sur place, ont un rôle déterminant. Ou c'est la pagaille, l'effolement, des risques supplémentaires pour eux-mêmes ou pour les autres — dus souvent à l'ignorance complète de la conduite à adopter — ou au contraire c'est la réaction excessive qui peut compromettre la vie des blessés ou leur état ultérieur.

Le secourisme ne s'improvise pas. Bien sûr, tout témoin a la faculté, de lui-même, de rester calme et de s'abstenir de tout geste nuisible. Cette attitude est importante mais ne suffit pas pour les cas de détresses qui peuvent se présenter. Il faut agir, préserver la vie qui s'en va. De ces quelques gestes essentiels à la formation complète, l'attitude secouriste s'apprend.

Le premier stade touche le grand public. C'est l'initiation, c'est-à-dire les gestes qui sauvent, pour toute la population, à partir de 14 ans. Cet enseignement est à l'état embryonnaire en France et pourtant des milliers de vies humaines sont en jeu. Apprendre les gestes qui sauvent, aujourd'hui, dépend de la bonne volonté du public car, pour venir en aide à son prochain, pour le secourir, il faut le vouloir, en avoir ressenti la nécessité, se sentir mal à l'aise et désarmé face à un malade ou un blessé...

Apprendre les gestes qui sauvent, c'est avoir compris que chaque jour la vie que nous menons peut nous placer dans une situation qui nous rendra, pendant quelques minutes, responsable de la vie d'un homme, cette vie qui pourrait bien être celle d'un des nôtres.

Qui de nous, à la maison, dans l'entreprise, sur la voie publique, en vacances, n'a pas été confronté brutalement à un accident sérieux ? Une victime qui saigne abondamment, qui perd connaissance, qui étouffe, dont l'état devient alarmant, et puis, autour, personne pour réagir, décider, organiser et évidemment, apporter les premiers secours.

C'est dans ce but que chaque individu devrait avoir une connaissance des gestes essentiels de secourisme sans pour cela qu'il devienne un secouriste expérimenté ou membre d'une équipe d'urgence. Après l'accident, le drame soudain, les conséquences dramatiques, il est toujours trop tard !

Devant la prolifération des accidents de toute nature (40.000 morts chaque année — plusieurs centaines de milliers de blessés), attendre les secours spécialisés n'est plus une attitude suffisante et responsable. Il leur faudra de toute façon toujours le temps (quelques minutes en ville si l'alerte est donnée rapidement) pour arriver. Voilà pour la première réponse.

Chaque personne devrait connaître les « 5 gestes qui sauvent » ce qui permet de faire face aux situations les plus graves et les plus rencontrées. Plus le pourcentage de la population éduquée sera important, plus les effets bénéfiques de cette mesure se feront sentir dans la réalité et au niveau des secours spécialisés qui prennent le relais.

C'est cette initiation, cet apprentissage élémentaire mais néanmoins capital pour des dizaines de milliers d'accidentés, dépourvu de matières annexes, que les Secouristes de Roubaix voudraient voir introduire parmi les épreuves des différents permis de conduire, en commençant dès maintenant par les professionnels de la

Si vous êtes témoin d'un accident : Les 5 gestes qui sauvent

Trop souvent, sur les routes, les premiers témoins sur place ne savent pas ce qu'il convient de faire face aux blessés dans l'attente des secours.

Chaque automobiliste devrait connaître les gestes à faire et ceux à proscrire. Le livret « 5 gestes qui sauvent », rédigé par M. Didier Burggraeve, instructeur de secourisme, indique clairement la conduite à tenir. En voici le résumé. Pour l'obtenir : adresser une enveloppe timbrée de 1,70 franc (+ de 20 gr.), de format normal, libellée à vos nom et adresse à : M. Didier Burggraeve, 59390 LYS-LEZ-LANNOY.

Si vous arrivez sur les lieux d'un accident : garer correctement votre véhicule afin qu'il ne gêne pas la circulation ou ne soit pas en position dangereuse. S'il y a des blessés, il faut tout de suite penser à alerter les secours — ce qu'un autre témoin peut faire — et constater si leur vie n'est pas immédiatement en danger (incendie, risque d'un autre accident, hémorragie abondante ou asphyxie).

Si vous arrivez quelques minutes plus tard, inquiétez-vous que l'appel ait été donné ! Soyez conscient tout de suite des premiers dangers : autres véhicules pouvant percuter les voitures accidentées, alors, faites « baliser » dans les deux sens de l'accident en plaçant des triangles de présignalisation.

Rappelez-vous, deux réactions immédiates

— ALERTE LES SECOURS (en ville sapeurs-pompier n° 18, ou po-

lice-secours n° 17). Sur la route, gendarmerie, sur l'autoroute, borne d'appel. Dire : quel accident, gravité, emplacement exact, nombre de blessés.

— BALISER LES LIEUX (en ville 30-40 m avant l'accident ; sur la route au moins 100 m et faire des signaux de ralentissement ; sur l'autoroute très loin avant, dans un seul sens évidemment (300 m) et répétés plusieurs fois ; de nuit avec des lampes ou moyens fluorescents. Placer s'il le faut plusieurs triangles et les feux de détresse de véhicules arrêtés sur le bas côté. Si possible faire éclairer les lieux par des phares de voitures.

N'OUBLIEZ PAS de couper le contact, de ou de faire débrancher la batterie, d'interdire de fumer (souvent l'essence se répand sur le sol et les vapeurs peuvent s'enflammer très rapidement). Si une voiture est en déséquilibre, la caler avec des pierres, cales, etc.

Il y a des blessés : dans la voiture : laissez-les à leur place. Il est interdit de les sortir (sauf si le véhicule brûle, par imprudence des témoins le plus souvent). Il y a deux choses qui importent : s'ils saignent ou s'ils respirent mal.

Abordez le blessé le plus près possible, regardez-le bien (écouter sa respiration avec votre oreille près du nez et de la bouche), dégrater le col et déserrer sa ceinture).

Si la tête est penchée vers l'avant (et qu'il respire difficilement — son visage a un aspect bleu) prenez-la

doucement avec vos deux mains et mettez-la progressivement en arrière (ceci afin d'éviter l'obstruction de la bouche et de l'arrière-gorge par des mucosités et par la langue).

Regardez bien s'il n'y a pas d'hémorragie grave. Si oui, faites-vous aider, coupez les vêtements, regardez d'où vient le sang, placez dessus un tampon de compresses et appuyez. Au bout de quelques minutes, tenez le tampon par une bande sserée suffisamment pour arrêter le sang.

Un blessé est à terre : s'il est conscient : laissez-le sur le sol, voyez bien s'il ne risque aucun danger extérieur (feu, circulation, écrasement). Couvrez-le, restez près de lui, parlez-lui calmement. Une chose importante dans ce cas : l'hémorragie. Regardez-le bien de la tête aux pieds !

S'il est inconscient : le danger est l'asphyxie s'il reste sur le dos. Pour l'éviter, le blessé doit être mis délicatement sur le côté (ce qui permet aux vomissements par exemple de s'écouler à l'extérieur).

5 Gestes qui sauvent : ALERTE LES secours ; BALISER les lieux, RANIMER par la bouche à bouche si la respiration est arrêtée. COMPRESSER une plaie qui saigne abondamment, SAUVEGARDER le blessé inconscient pour lui éviter l'asphyxie. 5 gestes, un comportement simple, à la portée de tous mais qu'il s'agit d'apprendre pratiquement car une attitude de secours ne se retient pas à la simple lecture.

Pour l'instant, procurez-vous le livret « 5 gestes qui sauvent » mis gratuitement à votre disposition et, dès le mois de septembre, suivez des cours de secourisme !

BONNE ROUTE

Réflexions et argumentations pour un véritable secourisme de masse

de Didier Burggraeve
et Philippe Lauwick



— Gestes élémentaires de survie », « 4 gestes pour une vie », « 5 gestes qui sauvent », qu'est-ce que cela veut dire au non averti ?...

Il s'agit de programmes ou de propositions pour instaurer en France un véritable secourisme de masse.

La progression importante du nombre des accidents sur les routes notamment, rend de façon urgente et associée à des mesures de prévention, la nécessité de diffuser, la conduite à tenir en cas d'accident, par chacun.

Loin de nous un enseignement long et rébarbatif, mais uniquement quelques notions essentielles. Pour cela, il est impératif de sélectionner les éléments en fonction des meilleurs critères d'efficacité pour obtenir réellement un secourisme de masse.

Le but est donc, à partir de données concrètes, de proposer un concept du secou-

risme de masse adapté aux accidents de la circulation.

Examinons quelques éléments rappelant la nécessité absolue d'agir ; ce sont :

- le concept d'alerte,
- les aspects pratiques du programme,
- la méthode de diffusion.

Il est nécessaire de proposer une pédagogie pratique, adaptée à la diffusion de ce secourisme de masse. Chacun d'entre nous est concerné et doit agir : des vies sont en jeu ; contribuons à les sauver !...

Généralités ;

De 1959 à 1982, le nombre des morts sur nos routes a augmenté de manière presque parallèle à l'indice de circulation. En 1972, on dénombre 16 900 tués ; un massacre. Cela ne peut plus continuer. En 1981, on compte 12 428 morts sur nos routes. Une diminution en valeur absolue et à celle rapportée à l'indice de la circulation qui n'a cessé, lui, de croître. En 9 ans, il est passé de la valeur de 260 à celle de 350. Cette diminution s'explique par l'instauration, durant cette période, de différentes réglementations relatives à la sécurité routière (port du casque, ceinture de sécurité), et probablement d'un nouveau mode de conduite des Français.

Les pouvoirs publics ont pris conscience, qu'il faut arrêter, ou tout du moins diminuer le carnage.

En effet, malheureusement à côté de ces morts, il y a tous les blessés qui pour un bon nombre garderont des séquelles. Le problème est crucial, et les chiffres aussi impressionnants soient-ils ne laissent imaginer l'ampleur du drame, de la détresse que représente un mort ou un blessé grave sur la route. La perte est d'autant plus lourde que les jeunes sont très atteints (un quart des tués a moins de 25 ans).

Drame moral, mais également, même si c'est sordide, drame économique ; en 1976 la perte de production brute est de l'ordre, par décès, de 450 000 francs.

Les mesures de prévention portent donc leurs fruits, et il est nécessaire de continuer dans cette voie cet effort. Toutefois, il ne faut pas être utopique. Comme le dit Monsieur Gérondeau, « quelles que soient les mesures prises pour accroître dans toute la mesure du possible la sécurité, il serait illusoire de penser la rendre un jour totale ».

Donc si l'on veut aller plus loin, il faut trouver et exploiter un autre filon. Il est difficile compte-tenu de l'augmentation de l'indice de circulation et des progrès réalisables, de descendre en-dessous de 10 000 morts par an, en se limitant à la prévention.

La solution nouvelle évoquée et proposée depuis 1967 par D. Burggraeve (ancien sapeur-pompier de Paris, lauréat du « Prix de

la vocation » en 1970, et qui vient de se voir décerné la palme d'argent de l'Encouragement public déposée au ministère de l'Intérieur, est d'améliorer le secours aux victimes d'accident de la route par le biais de la formation des masses sur la conduite à tenir en cas d'accident.

Entre l'accident et l'arrivée des secours ; Le grand vide !

Un accident corporel se produit ; que se passe-t-il ? En quelques secondes, un groupe de curieux se forme, il ignore la conduite à tenir, incapable de juger de l'état de la victime, il reste complètement impuissant.

Ce n'est pas si mal si tout au plus un des « spectateurs » prévient les secours en appelant le « 18 », ce n'est pas si mal, mais c'est insuffisant.

Insuffisant pourquoi ? Parce que chacun devrait pouvoir succinctement apprécier :

- l'état réel de la victime,
- la gravité,
- l'urgence.

pour permettre une meilleure régulation des spécialistes. Comment un médecin régulateur peut-il juger des moyens à déplacer si le témoin, à l'autre bout du fil n'est pas capable de juger l'état de sa victime (conscience, respiration, etc).

Insuffisant, parce qu'il est des cas où on ne peut attendre passivement l'arrivée des secours spécialisés. C'est le cas où la victime meurt entre la découverte et l'arrivée

des secours (c'est celui qui se vide de son sang, celui qui est en arrêt respiratoire, celui qui va noyer ses poumons si les voies aériennes supérieures ne sont pas déjà obstruées, etc).

Ces blessés existent ; pour eux, il y a quelque chose à faire. 10 % meurent sur le coup, 40 % à l'hôpital, reste 50 % soit plus de 6 000 qui décèdent entre l'accident et l'arrivée à l'hôpital, c'est pour eux que l'on doit agir.

On, c'est qui ? c'est bien sûr, les spécialistes, les professionnels de l'urgence, et ils agissent et permettent sans aucun doute, de faire baisser dans une proportion non négligeable le nombre des morts avant hospitalisation. Mais « On » c'est aussi chacun de nous, le public !

Dans ces 6 000 morts, il y en a qui décèdent avant l'arrivée de tout secours organisé.

Pourtant certains d'entre eux auraient pu être sauvés si, des gestes simples avaient été pratiqués dans les quelques secondes suivant l'accident.

Pour cela, il faut, il est indispensable que chacun ait une formation élémentaire sur la conduite à tenir en cas d'accident.

Souvent, il est oublié qu'il s'écoule un laps de temps de 2 ou 3 minutes, incompressible en ville, entre l'accident et l'arrivée des secours. Faut-il 2 ou 3 minutes pour perdre son sang ? Peut-on rester 2 ou 3 minutes en arrêt ventilatoire ? Et ce, sans parler de la rase campagne ou des petites agglomérations où les secours mettent plus longtemps pour arriver.

Plusieurs milliers de personnes meurent dans ces conditions chaque année. C'est pourquoi, il semble indispensable de faire quelque chose utilement avant l'arrivée des secours.

On, c'est aussi les pouvoirs publics qui définissent les programmes d'exames et d'enseignement dans tous les domaines du savoir, de la pratique et de la culture. A eux donc de promouvoir les moyens pour qu'une personne sache agir efficacement, mais pour cela il est indispensable qu'un maximum de personnes acquièrent cette formation de base.

(Tableau des accidents de la route)

Un secourisme de masse :

Pourquoi ?

Nous venons de le voir.

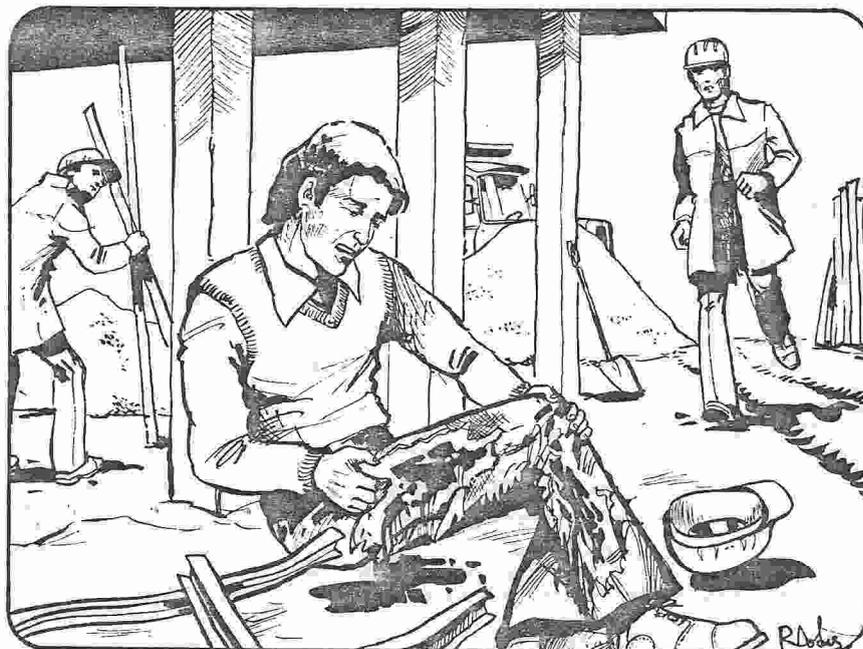
Il n'est pas normal que des gens décèdent sur le bord de nos routes, faute de soins rapides (dans les secondes qui suivent).

Donc, une seule solution !

Avoir quelqu'un qui peut apporter ces premiers secours avant l'arrivée de l'équipe spécialisée, non pas un secouriste au sens commun du terme (le nombre de secouristes



Reportage



n'est pas négligeable en France, mais le B.N.S. ne peut et ne doit pas être un secourisme de masse). Le programme est trop vaste, non spécifique aux accidents de la route, incompatible avec les moyens actuels d'enseignement et les motivations du public. De plus l'expérience prouve qu'au bout de quelques mois, le titulaire ne retient que ce qui a été répété et vécu ; à savoir, « les quelques gestes qui sauvent ». Aussi, je crois qu'il vaut mieux avoir une multitude de gens connaissant les gestes qui sauvent qu'une poignée de spécialistes en secourisme.

Autrement dit, faire en sorte, qu'à chaque accident, une personne puisse maintenir en vie une victime jusqu'à l'arrivée des secours.

Comment ?

En formant le public, évidemment. Cela semble simple, pourtant, rien n'a véritablement été réalisé en ce sens.

Le programme sur les gestes élémentaires de survie a été élaboré, mais le gonflement de la partie théorique fait qu'on ne peut le considérer comme un véritable secourisme de masse. De plus, l'apprentissage de ces gestes n'est obligatoire pour personne, or l'expérience prouve qu'on ne peut compter sur la bonne volonté.

Il faut un enseignement bref et limité aux grandes détresses. Cette pratique est assimilable par tous, sans ambiguïté ni erreur. Les programmes surchargés de l'Education nationale ne permettent pas d'envisager de l'inclure, mais, il paraît possible et logique de l'inclure dans la formation pratique des usagers de la route par le biais du permis de conduire. Il est pratiquement certain que

chacun d'entre nous sera, au moins une fois en présence d'un accident. Cela permettrait une action sur plus d'un million de personnes par an.

Le temps de « pré-secours » :

Il convient en cas d'accident de la route, plus que partout, de respecter ce temps qualifié de « pré-secours » défini par le sigle du P.A.S. (Protéger-Alerter-Secourir).

— Protéger

C'est éviter le sur-accident. Ce temps paraît comme normal, mais la pratique montre qu'un certain nombre de sur-accidents surviennent faute de signalisation efficace.

La formation pratique insistera sur le caractère impératif du balisage, sa mise en place, sur autoroute, route sinueuse, la nuit, par temps de brouillard ; phase à ne jamais oublier.

— Alerter :

Il y a peu de temps encore, on pouvait se contenter de décrire grossièrement la situation, l'adresse et le lieu du sinistre, il est maintenant souhaitable de connaître l'état des victimes. La détresse grave, l'urgence impérative que l'on peut signaler au régulateur. Un bilan sommaire ne peut s'apprendre qu'au cours d'une formation pratique.

Voilà donc défini le premier temps. De cette idée peut-on tolérer que le public sache déceler la détresse, la signaler, mais ne rien faire pour l'enrayer, pour éviter la mort certaine avant l'arrivée des secours ? Non, bien sûr !

Il faut définir le deuxième temps celui des secours.

Premiers-secours : (conscience, respiration, saignements).

Le ou les témoins préparés à déclencher l'alerte définie : quelles sont les souffrances qui entrent dans le cadre des détresses ?

En fait, elles sont peut nombreuses.

En matière de souffrances des accidentés de la route, la ventilation prime tout. L'arrêt ventilatoire ou la détresse grave doivent être reconnus sans problème. Nous savons tous qu'après 2 ou 3 minutes d'arrêt respiratoire, des lésions irréversibles se constituent, d'où la nécessité de ventiler avant l'arrivée des secours. Si cela n'a pas été réalisé le seul espoir sera de relancer une vie végétative.

Ceci n'est pas tolérable, puisqu'il est à la portée d'un enfant de réaliser la bouche à bouche, méthode efficace et qui peut être apprise par tous. Ce simple geste permet l'attente des moyens modernes mis en œuvre par la suite.

Le second cas, c'est le blessé inconscient, chez lequel, disparaissent les réflexes de toux et de déglutition, ces phénomènes vont aboutir à l'obstruction des VAS et à la noyade des poumons. Double aspect donc ; dégât immédiat possible, par anoxie, auquel s'ajoute la pénétration des vomissements, salive dans les voies aériennes (syndrome de Mendelson) ; d'où destruction des alvéoles :

Donc nécessité de placer les blessés dans une position libérant les VAS, c'est pour la victime, dans le véhicule la bascule prudente de la tête en arrière, avec dégagement des corps étrangers accessibles et le maintien de celle-ci et pour celle au sol, la PLS ; dans l'un et l'autre cas, il s'agit de libérer les VAS. L'effet est quelquefois spectaculaire, on assiste chez ce malade en « tirage » à une facilité de ses mouvements respiratoires.

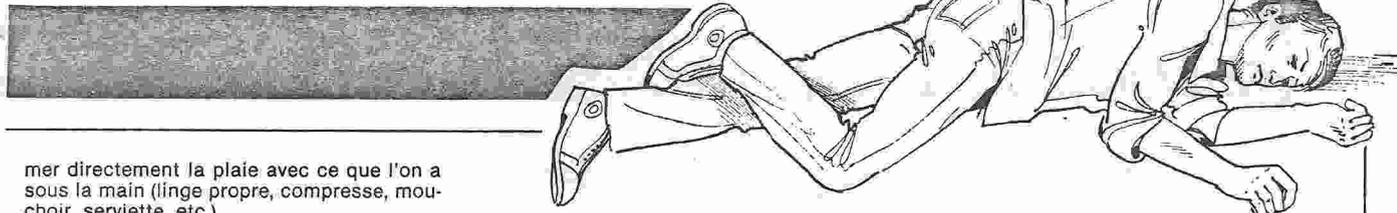
Cette position de sauvegarde, très facile à réaliser doit être faite rapidement.

Voilà donc pour lutter contre l'anoxie (manque d'oxygène). Reste enfin le problème des saignements :

C'est Dieu merci, peu fréquent, mais même si le public sait que cela est très grave, personne n'ose agir, le blessé va se vider de son sang.

C'est parfois la plaie artérielle franche, mais beaucoup plus souvent une plaie importante qui saigne, une multitude de vaisseaux touchés, le blessé va mourir exsangue.

Or, il est enfantin, avec un peu de bon sens d'arrêter un saignement ; il suffit de compri-



mer directement la plaie avec ce que l'on a sous la main (linge propre, compresse, mouchoir, serviette, etc.).

Geste élémentaire, mais remarquablement efficace.

Dans ces trois situations qui mettent en jeu le devenir des blessés, leur survie, le fait d'arrêter l'évolution naturelle de ces cas, conditionne à lui seul l'efficacité des techniques ultérieures.

Si l'on n'agit pas tout de suite, les spécialistes, 2 ou 3 minutes après n'y pourront plus rien.

C'est dire le rôle, la responsabilité du témoin. Des gestes simples (comprimer, tourner une victime sur le côté, faire du bouche à bouche) dépendra peut-être la vie d'un blessé. Il est du devoir de ceux qui savent, d'agir pour informer les masses, pour faire en sorte que demain, un témoin soit à même de mettre la mort en échec.

Ce serait si bien !...

Limitier le programme du « secourisme de masse »

Les gestes que nous venons de voir, en deux phases, celle de pré-secours (alerter-baliser) et de secours (ranimer-position de sauvegarde-arrêt des hémorragies) permettent de sauver des vies. Ils correspondent à des situations fréquentes, c'est pourquoi il est nécessaire que chacun les connaisse, de plus et c'est un point capital, ce sont des gestes très simples, et ne doivent en aucun cas aggraver l'état du blessé (par exemple: si le bouche à bouche n'est pas réalisé en arrêt ventilatoire, c'est la mort certaine ! est-il une issue plus grave ?).

Mais la réalisation parfaite de ceux-ci nécessite un apprentissage pratique, sous la conduite de quelqu'un d'expérimenté, d'un secouriste averti.

Il est d'autres gestes qui peuvent sauver une vie, mais qu'il n'est pas souhaitable d'introduire dans un programme largement diffusé, parce que ceux-ci sont difficiles et demandent une expérience certaine ; le public n'est pas prêt pour l'acquiescer.



De même pour les points de compression, il ne s'agit pas de secourisme de masse, ils sont longs à apprendre et parfois difficiles à réaliser. Pour les « masses », l'arrêt des saignements, c'est la compression directe.

L'enseignement de masse des GES, dont le programme est trop vaste, ne peut être enseigné en quelques heures. En fait pour toucher tout le monde, sur le plan pratique. L'expérience prouve que les gestes qui sauvent peuvent être acquis en 4,5 heures de pratique.

Expérience pédagogique :

L'association des secouristes de Roubaix diffuse largement un secourisme de masse qui correspond aux modalités précitées.

Exemple

Un groupe de 10 à 15 adolescents ou adultes nécessite 4 à 5 heures.

Comment :

- un moniteur, un aide-moniteur,
- le matériel suivant :

- un support pédagogique (20 à 25 diapositives).

- un livret par participant, remis gratuitement et schématisant la « conduite à tenir » (par expérience il est profitable que les participants aient lu le livret avant la séance pratique).

- 1) le moniteur situe le problème.
- 2) explication de l'alerte-nécessité du bilan de la victime (reconnaitre les détresses)
- 3) balisage (suraccident), prévenir les risques (incendie, calage du véhicule)
- 4) libération des VAS, ranimation orale (pratique sur mannequin et entre-eux pour « redresser » une victime effondrée sur son volant)
- 5) arrêt d'un saignement (compression directe, maintien de la compresse).
- 6) mise en position d'un blessé inconscient (PLS) entre-eux
- 7) échanges-synthèse avec le groupe et récapitulation diapos (stimulation des élèves à la participation par le moniteur).
- 8) quelques situations concrètes (l'élève

doit réagir et mettre en œuvre les gestes appris).

Il s'agit essentiellement d'un enseignement pratique où chacun participe.

L'exemple ci-dessus n'est qu'un modèle et bien entendu le moniteur doit adapter la séance à la condition et aux souhaits des participants.

Conclusion :

12 000 morts par an ; 6 000 avant l'arrivée de tout secours, 2 à 3 minutes pour mourir d'une hémorragie, d'un arrêt ventilatoire ; 3 à 4 minutes en ville pour l'arrivée des secours.

4 heures pour apprendre à sauver une vie ! Alors ?

Les progrès des secours publics, le développement de la médicalisation des urgences, trouveront par le biais de la formation des masses, une véritable potentialisation de leur action et le public plus apte à donner une alerte significative.

La généralisation de l'apprentissage des gestes qui sauvent, doit permettre à chacun de nous de reconnaître la vraie détresse, de la signaler, de l'enrayer.

Retarder sa diffusion, c'est accepter par nonchalance ou indifférence que des victimes meurent sur nos routes, faute de secours.

Vous qui êtes sensibilisés par le secourisme de masse, vous pouvez vous procurer gratuitement le livret « les cinq gestes qui sauvent ».

(Alerter, Baliser, Ranimer, Comprimer, Sauvegarder) en envoyant une enveloppe timbrée, portant vos nom et adresse à :

Association des secouristes de l'agglomération de Roubaix
Monsieur Burggraeve Didier
Parc d'Auteuil B
59390 Lys-les-Lannoy

ou de,

Monsieur Lauwick Philippe
114, bis rue J.B. Lebas
59170 - Croix

BNS — brevet national secouriste
VAS — voies aériennes supérieures
BàB — bouche à bouche
PAS — protéger-alerter-secourir
PLS — position latérale de sécurité

Propos recueillis par J. Chevalot

30 JUIN 1983

Vacanciers : la première vague aujourd'hui

PAR LE RAIL ET SURTOUT PAR LA ROUTE, la première vague des vacanciers de l'été déferle aujourd'hui vers les quatre mers qui baignent nos côtes. On ne prévoit pas de « raz de marée », la transition entre juin et juillet permettant cette année d'équilibrer les départs entre ce samedi et dimanche. Nombre de vacanciers ont d'ailleurs pris la route dès vendredi, encore que, dans la région parisienne, les responsables du centre de Rosny-sous-Bois s'étonnaient d'enregistrer, en fin d'après-midi, une circulation plus fluide que pour un vendredi habituel. Nul doute cependant que, ce week-end, les axes routiers conduisant vers l'Ouest, le Sud-Ouest et le Sud seront particulièrement chargés. Il conviendra donc, plus que jamais, de conduire avec prudence.

Témoin d'un accident : les cinq gestes qui sauvent

CAEN. — Vous partez en vacances par la route. Vous risquez, comme des milliers de Français, d'être témoin d'un accident. Grave, trop souvent, puisque chaque année il y a plus de 12 000 morts, victimes d'accidents de la circulation.

Que faire lorsqu'on est parmi les premiers sur les lieux d'un accident ? Beaucoup sont désarmés, s'agitent en vain, ne savent comment s'y prendre, craignant, de bonne foi, de mal faire... Or, pour un accident de la circulation, comme pour tout autre, les premières minutes sont cruciales. Avant que les secours n'arrivent, il y a des gestes vitaux, simples, qui peuvent permettre de sauver des blessés.

De cela, il y a longtemps que Didier Burggraeve a pris conscience. Depuis 1967, cet ancien pompier de Paris, aujourd'hui instructeur-secouriste, mène campagne pour un secourisme de masse. Pour cette campagne, animée par l'Association des secouristes de l'agglomération de Roubaix, il n'hésite pas à prendre son bâton de pèlerin et à parcourir la France. Un action qui lui a valu, sinon d'être entendu par tout le monde, au moins d'être compris par quelques-uns : son dynamisme a été reconnu par la Fondation de la vocation et il a été nommé dans l'ordre national du Mérite.

De passage récemment à Caen, il est venu nous entretenir de cette campagne pour la vie, dont il parle avec passion. « Il ne s'agit nullement, précise-t-il, de remplacer les sauveteurs. Mais il faut savoir que les secours mettront toujours trop de temps à arriver pour certains blessés, ceux qui ne respirent plus, ou mal, qui ont été



éjectés ou choqués, ou qui saignent abondamment. Une seule solution, dans ce cas : que les témoins agissent. »

Les notions fondamentales d'assistance et de secours aux blessés de la route que Didier Burggraeve a mises au point, avec l'aide de professionnels du secourisme, sont simples, et présentées dans une toute petite plaquette qu'on peut lire rapidement, et garder sur soi, à portée de main. Les cinq gestes de vie, dit-il, sont « **alerter, baliser, ranimer, compresser et sauvegarder** » : savoir qui alerter et comment ; savoir comment baliser la chaussée pour empêcher tout autre accident ; savoir comment pratiquer le bouche à bouche ou le nez à nez sur une victime inconsciente ; savoir comment arrêter une hémorragie ; savoir comment placer un blessé qui saigne, vomit ou semble inconscient.

L'objectif de Didier Burggraeve, c'est d'obtenir qu'en France, comme c'est le cas dans d'autres pays, tel la Suisse, ce secourisme de masse soit institutionnalisé. Il appelle de ses vœux un ensei-

gnement élémentaire, à l'école, des « **gestes qui sauvent** », mais aussi une épreuve de secourisme pour les candidats au permis de conduire. L'idée fait son chemin, mais lentement... Les ministères de l'Intérieur et de la Santé seraient d'accord. Reste le ministère des Transports qui trouvent trop lourde une telle épreuve.

Didier Burggraeve ne désespère pas de convaincre : d'autant que la plaquette qu'il a conçue n'est pas un « **dictionnaire médical** ». Elle dit seulement l'essentiel de ce que peut faire tout un chacun. 550 000 exemplaires ont déjà été distribués. Si vous vous sentez concernés par ces « **cinq gestes qui sauvent** », vous pouvez recevoir gratuitement la brochure, en envoyant votre demande avec une enveloppe timbrée à vos nom et adresse, à l'Association des secouristes, 59390 Lys-lez-Lanoy.

Vous ne resterez plus désemparés et impuissants devant des blessés sur le bord d'une route.

Jacques TESNIÈRES.

Accidents Un bon mois d'avril

LE BILAN PROVISOIRE des accidents de la route au mois d'avril est le meilleur depuis 1964, avec 822 tués et 5 516 blessés graves pour 15 466. Soit, par rapport à avril 83 une diminution de 5,8 % pour le nombre des blessés, et de 12,6 % pour celui des tués. A noter que les piétons et les motocyclistes paient un lourd tribut à la route avec une augmentation de 26 % de tués pour les piétons par rapport à avril 83 et de 18 % pour les motocyclistes.

De mai 83 à avril 84, on compte 12 006 tués sur les routes, contre 12 243 pour la même période de 82/83. A noter qu'en rase campagne, le taux de mortalité pour les victimes de la route ne portant pas de ceinture est passé de 6,96 à 7,39 d'avril 83 à avril 84 alors que celui portant sur les victimes portant une ceinture a baissé, lui, de 2,38 à 1,93.

LES CINQ GESTES QUI SAUVENT

DEPUIS qu'il a été incorporé en 1967 dans la brigade des sapeurs pompiers de Paris, Didier Burggraeve a pris conscience de l'ampleur du désastre en matière d'accidents et a compris que des milliers de vies humaines pourraient être épargnées si les automobilistes avaient un minimum de formation de secourisme. Il en a tiré cinq mots-clé correspondant à cinq gestes très simples qui pourraient permettre de diminuer au moins considérablement le nombre des 6.000 qui décèdent entre l'accident et l'arrivée à l'hôpital.

Quatre à cinq heures de formation suffiraient à faire

plus que prévenir les secours en appelant le 18. Ne serait-ce qu'en communiquant en même temps une appréciation de l'état réel de la victime, de la gravité, de l'urgence qui entraînerait une meilleure régulation des spécialistes.

Depuis des années, et en dépit des 10.000 signatures en faveur d'un projet incluant cette formation de cinq heures dans l'apprentissage de la conduite automobile, Didier Burggraeve, qui a créé l'association des secouristes, ne baisse pas les bras. Même si ces efforts sont sans réponse jusque là. Sans réponse ? Pas tout à fait puisque la

Suisse a adopté sa méthode depuis sept ans.

En attendant qu'il en soit de même en France, Didier Burggraeve — qui a un pressbook éloquent, mais cela ne suffit pas — a édité une petite brochure où il rappelle ces « cinq gestes qui sauvent », qui est à la disposition du public gratuitement au siège de l'association (Association des Secouristes 59390 Lysley - Lannoy).

En ces périodes de vacances, où les déplacements sont nombreux, il n'est pas inutile de rappeler ces cinq gestes qui tiennent en cinq mots : alerter, baliser, ranimer, compresser et sauvegarder.

Premier geste

APPEL DES SECOURS

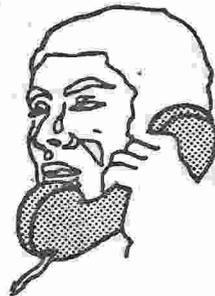
L'alerte est un acte capital ; d'elle dépend la sauvegarde des victimes.

QUI ALERTER ?

Route : gendarmerie ; Ville : Pompiers (tél. 18) ; ou Police (Tél. 17) ; SAMU (Tél. 15). Attention les numéros à 2 chiffres n'existent pas partout.

COMMENT ALERTER ?

- **Autoroute :** Borne d'appel.
 - **Sur route :** postes signalés plusieurs kilomètres à l'avance sur des panneaux ou bornes d'appel.
 - **En dehors des routes :** Postes publics ou privés.
 - **Indiquer :**
 - Le lieu : numéro de la route, distance par rapport à un repère précis, direction. L'adresse exacte en ville.
 - Les véhicules : automobile, autocar, camion, cycle.
 - Le nombre et la gravité des victimes.
 - Les facteurs aggravants : incendie, victimes coincées.
- Les renseignements sur les blessés : Sont-ils cons-



cients ? Quelles blessures apparentes ?

Ne considérez pas les victimes comme mortes et ne tardez pas à intervenir sur elles.

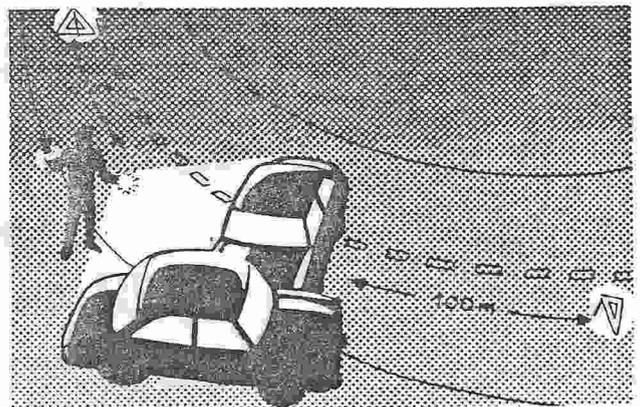
N'évacuez jamais un grand blessé dans une voiture particulière, une camionnette, ce serait à coup sûr risquer d'aggraver son état (choc, suffocation, section de la moëlle épinière).

Si vous êtes seul :

- Ne quittez pas les lieux.
- Secourez le blessé et faites donner l'alerte par la première voiture, ou moto qui passe.

Deuxième geste

BALISAGE DE LA ROUTE



Faites-vous aider par ceux qui sont présents.

Protection des lieux et des victimes du suraccident :

- Assurez le balisage de la route à cent mètres dans les deux sens par des personnes munies de signaux bien visibles, pour obtenir le ralentissement ou l'arrêt des véhicules avant l'obstacle.

La nuit, ces signaux devront être lumineux et mobiles. Placez des triangles de présignalisation (dans les deux sens) et des feux de détresse.

- Coupez le contact sur les

véhicules accidentés, débranchez la batterie.

- Serrez le frein à main. Calez le véhicule si nécessaire.
- Evitez l'accumulation des curieux en assurant autour des victimes un cercle de sécurité et maintenir les badauds à distance.
- Empêchez de fumer autour des véhicules accidentés.
- Repérez si possible les biens des victimes afin de les signaler aux services officiels dès leur arrivée sur les lieux.

Troisième geste

BOUCHE A NEZ OU BOUCHE A BOUCHE

Observez la victime :

Elle est inconsciente, elle ne répond plus, ne réagit plus.

- Dégagez ses vêtements (col, soutien gorge, ceinture),
- Saisir doucement la tête ; une main au menton, l'autre à la nuque en tirant légèrement vers le haut, dans l'axe et l'amener doucement en arrière.

Victime dans le véhicule :



la victime ne peut respirer si sa tête n'est pas en arrière.

Victime allongée : renversez doucement la tête en arrière.



- Ouvrez la bouche et avec deux doigts en crochet : retirez les corps étrangers qui peuvent s'y trouver (sang, dentier tombé, vomissements).

Si le blessé ne respire plus :

- Soufflez dans le nez (bouche fermée) ou dans la bouche (nez bouché) et vérifiez que les poumons se gonflent.



- Soufflez une quinzaine de fois par minute.
- Si la respiration reprend normalement : **ARRETEZ.**

Pas de respiration artificielle manuelle par manœuvres externes sur la cage thoracique.

Surveillez toujours la victime et couvrez la.

Quatrième geste

STOPPER LES HÉMORRAGIES

- Découvrez la plaie.
- Posez sur elle un gros pansement, un mouchoir, un linge propre.
- Appuyez fortement.
- Maintenez le pansement et attendez quelques minutes.
- **Surveillez toujours la victime.**

Si vous disposez d'une bande ou d'un pansement compressif, placez le autour du membre qui saigne et serrez le, suffisamment mais sans excès.

Si vous n'avez ni pansement ni mouchoir, appuyez directement sur la plaie pour stopper l'hémorragie.

Cinquième geste

MISE EN POSITION DE SAUVEGARDE

Le couvrir



Un genou fléchi

Tête dans l'axe
de la colonne
vertébrale

Surveiller
sa respiration

1. SI LE BLESSE EST EXPULSÉ OU SUR LE SOL (piéton, 2 roues)

Très conscient : laissez-le sur le dos et couvrez le (couverture, vêtements). Dégrafez les vêtements (col, ceinture).

S'il saigne de la face, s'il vomit, s'il ne répond plus à vos appels :

- Tournez-le sur le côté sans tordre le corps, face presque vers le sol, la tête

vers l'arrière. Tête dans l'axe de la colonne vertébrale. Un genou fléchi.

- Le couvrir.
- Surveiller sa respiration.

ATTENTION : un blessé inconscient peut entendre ce que vous dites. Abstenez-vous de commentaires superflus.

La position sur le côté évite l'inondation pulmonaire ou la suffocation du blessé inconscient.

La mise en position sur le côté d'un blessé s'effectue à trois personnes.

2. TRES IMPORTANT. SI LE BLESSE EST DANS LA VOITURE :

- Si rien ne le menace : laissez-le où il est. Sa désincarcération est l'affaire des sapeurs pompiers qui disposent du matériel approprié.
- Si vous devez le soustraire à danger imminent (incendie, éboulement) : Sortez-le progressivement, avec précaution, de telle manière que l'ensemble « tête cou tronc » fasse un tout rigide. Faites-vous aider.

Il ne faut jamais : plier la tête sur le cou, le cou sur le thorax, le thorax sur le bassin.

S'il est sur la route : le dégager en le tirant par les pieds.

Les gestes qu'il ne faut pas faire

1. IL NE FAUT JAMAIS donner à boire à un blessé avec ou sans connaissance, même de l'eau, et bien sûr, surtout pas d'alcool.
2. IL NE FAUT JAMAIS déplacer sans raison impérieuse un blessé, ce qui provoquerait une aggravation de son état.
3. IL NE FAUT JAMAIS tenter d'extraire le blessé de la voiture (sauf s'il y a danger de mort : feu, risque de chute dans l'eau ou un ravin).
4. S'il a été éjecté, IL NE FAUT JAMAIS l'asseoir ou l'adosser, lui glisser un coussin sous la tête ou la nuque.
5. IL NE FAUT JAMAIS dans le cas où le déplacement au sol du blessé est indispensable, le saisir sans précaution, par les membres supérieurs surtout.
6. IL NE FAUT JAMAIS tenter d'éteindre un incendie d'essence ou d'huile avec de l'eau. Cette dernière ne ferait qu'étendre le feu en le véhiculant ; le liquide enflammé flottant à la surface.

Si vous n'avez pas d'extincteur, utilisez de la terre, du sable, une couverture, etc...

Si le blessé est conscient :

- Les secours ont été appelés.
- Les lieux sont protégés (triangle) + signaux lumineux la nuit : feux de détresse et phares, lampes, agiter linges blancs.

En les attendant :

- Laissez le blessé là où il est s'il ne risque rien.
- Évitez toute manipulation.
- Parlez-lui et réconfortez-le, et n'oubliez pas de le couvrir.

En cas d'accident autoroutier, ne vous exposez pas inutilement. Faites faire des signaux très voyants et répétés et mettez en sécurité les non blessés.

23 Juillet 1984

Cinq gestes qui peuvent sauver...

L'association des secouristes édite un fascicule gratuit sur les notions fondamentales d'assistance aux blessés de la route

Chaque jour, près de 40 personnes meurent sur la route. Chaque jour encore, 1.000 autres sont blessées dans un accident et près du quart d'entre elles en resteront marquées pour la vie. Des chiffres qui ne peuvent laisser indifférents, qui convainquent chaque fois un peu plus M. Didier Burggraeve qu'il faut faire quelque chose. Cela fait bientôt quinze ans qu'il se bat pour une idée toute simple : nous tous, victimes en puissance et bien souvent témoins, pourrions accomplir les gestes qui peuvent sauver si nous les connaissions. Ces gestes là sont au nombre de cinq, il suffit de les apprendre. A savoir, alerter, baliser, ranimer, compresser, sauvegarder.

Tout commença en 1967 lorsque M. Burggraeve, un jeune Roubaisien appartenant à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, se rend compte qu'en cas d'accident nombre de personnes sont là à se regarder sans trop savoir quoi faire. Le temps que les secours arrivent sur place et il est trop tard, pourtant il n'eût fallu que peu de choses pour que le pire soit évité.

Associé au professeur Marcel Arnaud, (décédé à Marseille en 1977), lequel avait fondé le secourisme routier en 1960 et donné au SAMU sa doctrine, Didier Burggraeve entreprend une campagne nationale afin de sensibiliser et d'éduquer ses concitoyens. Démonstration dans les écoles, dans les rues même, édition d'un petit fascicule gratuit, tout est fait pour indiquer la marche à suivre lorsqu'on est témoin d'un accident.

Très simple et fort bien construit le fascicule dispense donc les notions fondamentales d'assistance pour les premiers secours. Qui alerter ? Comment alerter ? De quoi alerter ? Donner des renseignements sur les blessés, baliser la route, pratiquer un bouche à nez ou un bouche à bouche si nécessaire, stopper les hémorragies, mettre la victime en position de sauvegarde, autant d'éléments simples qui sont répertoriés. En outre, le fascicule mentionne les gestes qu'il ne faut jamais accomplir. En quinze ans, 500.000 exemplaires ont été distribués gratuitement sur demande, vous pouvez en faire autant en écrivant à l'association des Secouristes 59390 Lys-Lez-Lannoy (joindre une enveloppe timbrée)

Etienne

SECOURISME

« Cinq gestes qui sauvent »

Depuis quinze ans, une campagne nationale est menée sur le thème « Cinq gestes qui sauvent ». Didier Burggraève qui en est à l'origine était hier de passage à Saint-Etienne.

Voici quinze ans qu'un Roubaisien Didier Burggraève, lauréat de la Fondation de la vocation a lancé cette campagne.

D'abord secouriste bénévole aux sapeurs-pompiers, il avait pu se rendre compte de l'impuissance des témoins lors d'un accident. Il travaille actuellement dans une entreprise où il s'occupe de sécurité du travail et mène donc parallèlement à son activité, une campagne publique.

Depuis quelques années, il a fondé l'Association de secouristes près de Roubaix. Son souhait est désormais de faire apprendre ces cinq gestes très simples à tous les candidats au permis de conduire.

Ces cinq gestes s'intitulent « appel au secours », « balisage de la route », « bouche à nez ou bouche à bouche », « stopper les hémorragies » et « mise en position de sauvegarde ».

Une petite brochure très utile est éditée qui donne les notions fondamentales d'assistance et de secours aux blessés de la route.

On peut se la procurer dans les associations, les mairies qui en ont fait demande auprès des délégués de l'Association de Roubaix (il en existe dans toutes les régions) ou encore en écrivant à l'adresse suivante : Association des secouristes, 59390 Lys-Lez-Lannoy.

LENTEUR ADMINISTRATIVE

Didier Burggraève voyage dans toute la France pour informer les pouvoirs publics au niveau régional et faire connaître sa petite brochure au grand public grâce à

la presse, aux radios locales et à la télévision. Des actions pratiques à partir d'un stand dressé dans quelques villes sont également engagés.

Mais le véritable objectif de Didier Burggraève et de son association est d'arriver à persuader les pouvoirs publics d'introduire à la formation au permis de conduire les « cinq gestes qui sauvent ». Mais bien sûr la chose n'est pas si simple. Si M. Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur et le secrétaire d'Etat à la Santé du précédent gouvernement étaient favorables à cette campagne, il n'en va pas de même pour le ministère des Transports. Le dossier a donc jusqu' alors été divisé.

Didier Burggraève souhaite aujourd'hui prendre contact avec Laurent Fabius espérant ainsi accélérer la procédure.

En 77, un projet avait été présenté pour les pouvoirs publics G.E.S. (gestes élémentaires de survie), mais beaucoup trop lourd selon Didier Burggraève il n'a pu aboutir. C'est donc depuis 1967 que l'Association de Roubaix se bat avec peu de moyens, si ce n'est une carte de soutien à la campagne pour que des vies humaines soient épargnées.

La Suisse a fait sien l'idée de Didier Burggraève, et désormais une formation au secourisme y est incorporée au permis de conduire.

Il faut dire que les « cinq gestes qui sauvent » permettent d'éviter des erreurs graves mais aussi agissent d'une façon préventive sur les accidents.

Accidents de la route

Cinq gestes pour sauver des vies

Comme chaque année, la route des vacances fera des victimes. Chaque jour, quarante personnes sont tuées dans un accident de la route et plus de mille sont blessées. Des chiffres qui, bien sûr, ne cessent de faire réfléchir tant les pouvoirs publics que chacun de nous.

Voulant agir, une association de secouristes renouvelle cette année encore sa campagne « Cinq gestes qui sauvent ». Cette campagne s'appuie principalement sur une distribution très large d'un petit fascicule intitulé justement « Cinq gestes qui sauvent ». A l'origine de

cette action, Didier Burggraeve explique la démarche de cette association : « nous sommes bien souvent témoins d'accidents et, si chacun de nous connaissait les rudiments du secourisme, de nombreuses vies pourraient être sauvées. Malheureusement, devant un blessé, de trop nombreuses personnes restent incapables d'agir ».

Des conseils

Où ces cinq gestes : « alerter, baliser, ranimer, compresser, sauvegarder ». Ce petit livret explique ainsi com-

ment stopper une hémorragie, comment éviter un nouvel accident en balisant les lieux, comment alerter les premiers secours. Fort simple, ce fascicule dispense donc de nombreux conseils aisément applicables par quiconque. Des gestes qui, c'est vrai, peuvent sauver. Depuis une quinzaine d'années, 500.000 exemplaires ont déjà été attribués principalement dans les collectivités, les établissements scolaires. Il est aussi disponible gratuitement (contre une enveloppe timbrée) à l'adresse suivante : Association des Secouristes, 59390 Lyz-lez-Lannoy.

Campagne nationale des « 5 gestes qui sauvent »

Par lettre en date du 30 juillet, M. Didier Burggraeve vient d'écrire au premier Ministre au sujet de la campagne nationale des « 5 gestes qui sauvent ».

Rappelant que depuis bientôt 17 ans, il mène le combat en France pour que ces « 5 gestes » soient appris à tous les candidats au permis de conduire.

« Monsieur le Premier Ministre, écrit-il, je ne peux pas envisager un instant que, prenant connaissance de cette campagne d'intérêt public, vous y voyiez une objection à mettre en œuvre rapidement la formation des usagers de la route aux « 5 gestes qui sauvent ». C'est ce titre et cette formation qui doivent devenir le projet français ».

Sécurité routière

M. Burggraeve met en évidence les « 5 gestes qui sauvent »

La route fait des victimes tous les jours. A cette période de l'année nombreux sont les automobilistes qui se croisent sur les nationales, les autoroutes et les départementales.

Devant la fréquentation du trafic les risques d'accidents sont plus important.

Conducteurs et passagers sont blessés légers ou graves. Que faire devant une telle situation. Il est vrai que souvent nous nous trouvons désarmés devant un accident grave et plus encore lorsque le sang coule.

Etre le premier témoin n'est pas toujours facile. Il doit réagir vite devant des vies menacées? Il faut savoir que les premiers secours arrivent généralement 10 à 12 minutes après les faits. Les premières minutes sont donc cruciales.

Avant que les secours arrivent il y a des gestes vitaux, simples, qui peuvent permettre de sauver des blessés.

Didier Burggraeve, lauréat de la fondation de la vocation, membre de l'association des secouristes de l'agglomération de Roubaix a édité une brochure intitulée « 5 gestes qui sauvent ». Il était dernièrement de passage à Saint-Etienne et il est venu nous expliquer son action, notamment auprès des pouvoirs publics.

Sa brochure est tirée à plus d'un demi million d'exemplaires et depuis 1967 il se bat pour inclure dans les épreuves du permis de conduire les premiers secours à un accidenté. Tous les députés ont été alertés et il a même frappé aux portes de certains ministères. Les ministres de l'Intérieur et de la Santé ne sont pas restés insensibles à la démarche. Reste à convaincre le ministère des Transports qui est le plus réticent sur cette affaire.

Quels sont ces gestes? Le premier étant d'appeler les secours en donnant toutes les précisions sur le lieu de l'accident. Le deuxième étant le balisage de la route pour obtenir le ralentissement ou l'arrêt des véhicules avant l'obstacle.

Troisième geste : bouche à nez ou bouche à bouche. Observez la victime pour voir si elle est consciente ou inconsciente, dégrafer les vêtements. Si le blessé ne respire plus souffler dans le nez ou dans la bouche et vérifier que les poumons se gonflent. Souffler une quinzaine de fois par minute. Si la respiration reprend normalement vous pouvez arrêter. Quatrième geste : stopper les hémorragies. Posez sur la plaie un gros pansement en appuyant fortement. Si vous disposez d'une bande ou d'un pansement

compressif placez-le autour du membre qui saigne et serrez-le suffisamment mais sans excès. Enfin, le cinquième geste proposé par Didier Burggraeve est la mise en position de sauvegarde. Il faut mettre la victime sur le dos et la couvrir. Si elle saigne de la face, si elle vomit et ne répond plus à vos appels, tournez-la sur le côté sans tordre le corps, face presque vers le sol la tête vers l'arrière dans l'axe de la colonne vertébrale.

M. Burggraeve est soutenu dans son action par les délégués régionaux. Pour le centre l'Auvergne et la région Rhône-Alpes c'est Jean Marie Magnenot qui défend les « 5 gestes qui sauvent ». Vous pouvez le contacter, rue des Robertous, bat. E. 63370 Lempdes.

Didier Burggraeve prend son bâton de pèlerin afin d'expliquer la nécessité de ces « 5 gestes ». Leur insertion dans le permis de conduire ferait prendre conscience aux usagers de leur responsabilité et à être plus attentif à la sécurité routière.

D.G.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Permis de conduire

Les « cinq gestes qui sauvent » seront-ils enseignés ?

M. Didier Burggraeve, fondateur il y a cinq ans de l'Association des Secouristes de l'agglomération de Roubaix, est un homme têtue : depuis 17 ans, il bataille pour convaincre les pouvoirs publics de la nécessité d'introduire parmi les épreuves du permis de conduire un examen pratique sur les gestes qui sauvent les accidentés de la route.

Une mesure qui a été déjà prise par nos sages voisins helvétiques dès 1977. Pour obtenir qu'on imite la Suisse, l'association continue à diffuser à travers la France une brochure intitulée « cinq gestes qui sauvent » et tirée à 500.000 exemplaires depuis 1972. Ces cinq gestes salutaires consistent à alerter, baliser, ranimer, compresser et sauvegarder.

Concrètement, il s'agit d'apprendre à donner l'alerte, sur route à la gendarmerie, en ville aux pompiers, à la police ou au S.A.M.U., en signalant précisément le lieu, la nature et le nombre des véhicules, le nombre et l'état des victimes, et les facteurs aggravants (incendie, victimes coincées) ; apprendre à baliser la route à cent mètres dans les deux sens par des signaux bien visibles ; apprendre à pratiquer la respiration artificielle (bouche-à-nez ou bouche-à-bouche) ; à stopper les hémorragies par compression, et, si besoin est, à mettre les blessés en « position de sauvegarde », tournés sur le côté sans tordre le corps, la face presque vers le sol, la tête dans l'axe de la colonne vertébrale, un genou fléchi.

« Chaque année, rappelle Didier Burggraeve, la France déplore 50.000 tués par accident, dont 14.000 victimes de la route ». Face à ce bilan catastrophique, les gestes qui sauvent sont utiles, partout, et pas seulement sur la route. D'où l'intérêt de leur apprentissage obligatoire.

4 à 5 heures de cours

L'association créée par Didier Burggraeve souhaite l'organisation de 4 à 5 heures de cours en groupes de 10 à 15 personnes pour la préparation au permis de conduire.

Devant cette proposition, les pouvoirs publics réagissent diversement : le ministère de la Santé se déclare tout à fait favorable ; le ministère de l'Intérieur est d'accord sur le principe, mais veut un programme plus sophistiqué d'apprentissage des techniques de secourisme ; le ministère des Transports n'est pas d'accord.

Actuellement, l'association des secouristes organise des séances d'initiation. Elle cherche dans les Pays de la Loire un moniteur de secourisme qui accepterait d'être son représentant dans le but d'animer la campagne de sensibilisation sur le projet de modification du permis de conduire, et d'assurer des cours de formation dans les écoles. Les personnes intéressées par cet appel ou par la brochure peuvent s'adresser à l'Association des Secouristes, 59390 Lys-lez-Lannoy.

D. L.

OCTOBRE 1984

5 GESTES QUI SAUVENT

La route tue chaque jour près de 40 personnes, en blesse plus de 1.000 dont 250 environ garderont des séquelles parfois très graves de leur accident.

Si chacun de nous connaissait les 5 gestes qui sauvent, des milliers de vies humaines seraient épargnées. Didier Burggraeve a lancé depuis 1967, une action nationale permanente pour secourir les accidentés de la route. Dans le cadre de cette action, il vient d'éditer une petite brochure intitulée « Les 5 gestes qui sauvent » afin d'apprendre à chacun : comment alerter les secours ? Comment baliser le lieu de l'accident ? Comment ranimer un blessé ? Comment compresser une hémorragie ? Et comment sauvegarder une vie en danger ?

Cette brochure est claire et précise. Elle donne des renseignements pratiques et explique non seulement ce qu'il faut faire, mais aussi ce qu'il ne faut pas faire. La panique est toujours mauvaise conseillère, et la meilleure façon de ne pas s'affoler est de bien connaître les gestes à faire en toute circonstance.

Vous pourrez obtenir cette brochure en envoyant une enveloppe timbrée à Didier Burggraeve, 59390 Lys-Lez-Lannoy.

PREMIER MINISTRE

PARIS, 1e - 6 AOUT 1957

LE CHEF DE CABINET

CAB. VI-3

PG/MLC

104752

Monsieur le Président,

Le Premier Ministre a bien reçu votre lettre par laquelle vous lui faites part de vos réflexions sur la sécurité routière et proposez la création d'un groupe de travail sur ce sujet.

Monsieur Pierre MAUROY m'a demandé de vous répondre et je vous prie d'excuser le retard mis à le faire, imputable au volumineux courrier qui parvient quotidiennement à l'Hôtel Matignon.

Je vous précise que le Premier Ministre a pris connaissance avec la plus grande attention des deux mémoires que vous avez bien voulu lui communiquer concernant les "cinq gestes qui sauvent" en cas d'accident de la route.

Ainsi que vous le signalez vous-même le chef du gouvernement est bien conscient que le taux excessif des personnes décédées ou gravement blessées dans un accident de la route, doit être limité dans toute la mesure du possible.

C'est d'ailleurs ce qu'il a affirmé lors de son intervention à l'académie de médecine.

Pour ce qui concerne la création d'un groupe de travail placé sous l'autorité de Monsieur Pierre MAYET, délégué à la sécurité routière, je transmets l'ensemble de votre dossier à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Transports, qui ne manquera pas de vous tenir informé de la suite susceptible d'être réservée à vos propositions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Didier BURGGRAEVE
Parc d'Auteuil B

59390 LYS-LEZ-LANNOY


Michel LISSIER